

# Modernisation de la Justice Du nouveau !

Suite à la publication dans le *Journal Officiel* de la loi sur la modernisation de la Justice, la mise en œuvre de l'application de l'opération de la signature électronique délivrée par le service public judiciaire via internet a débuté

mercredi à travers les 40 cours de justice, en vue de l'obtention du casier judiciaire n° 03 et du certificat de nationalité. Plus de 100 documents ont été retirés jusque-là. Il est à noter l'introduction de l'identifiant unique afin

d'éviter les erreurs dans les documents judiciaires concernant l'identité des personnes, et ce, en vue d'identifier l'état civil des personnes ayant des condamnations et de contribuer à la numérisation de l'état civil.

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 27 Mars 2015 - 6 Journada al Thani 1436 - N° 911 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE - ZIMBABWE

**Le Président Mugabe achève sa visite d'Etat en Algérie**

p.24



SAHARA OCCIDENTAL - SUISSE

**Le Conseil fédéral suisse saisi pour l'extension du mandat de la Minurso aux droits de l'Homme au Sahara Occidental**

p.24

FORUM SOCIAL MONDIAL À TUNIS

**La délégation algérienne organise une marche de soutien à la lutte des peuples sahraoui et palestinien**

p.24

## COLLECTIVITÉS LOCALES

### M.Belaïz reconnaît des situations d'impasse dans 21 communes

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a indiqué hier à Alger que 21 communes vivaient des situations d'impasse.

21 communes à travers le territoire national connaissent des situations d'impasse, soit 0,73% de l'ensemble des communes (1541), a fait savoir le ministre qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation. Le ministre a imputé cette situation, «normale» pour lui, à une divergence de vues concernant les modalités d'élection des présidents d'assemblée et de gestion autre la multiplicité des partis siégeant dans ces assemblées. Il a appelé ces derniers à s'entendre dans l'intérêt du citoyen et de la commune. Afin de garantir le bon fonctionnement des communes, la loi a été appliquée et les chefs de daïra gèrent ces structures pour assurer la continuité du service public, a-t-il dit, assurant qu'il s'agissait d'une «situation temporaire».

p.3



BENGHEBRIT EST FORMELLE

**Les examens du BAC se dérouleront à la date fixée et toucheront les cours dispensés**



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
13 lois promulguées dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale

p.3

**HADJ** Les prestations aux profit des hadjis algériens seront améliorées

p.3

SANTÉ

**Tuberculose**  
Elle va tuer 75 millions de personnes d'ici 2050

p.12-13

CULTURE  
GHARDAÏA  
47<sup>e</sup> édition de la Fête du tapis

p.16

FOOTBALL

LIGUE 1 «MOBILIS» (24<sup>e</sup> JOURNÉE)  
L'ES Sétif veut s'emparer du leadership

p.22

B M S

De fréquentes averses de pluie sur 11 wilayas de l'Est

p. 10

## Météo



## Régions Nord : 15° à Alger

Temps nuageux et instable sur les régions Centre et Est avec localement averses de pluies orageuses. Sur les régions Ouest, temps passagèrement nuageux avec quelques averses de pluies en matinée et quelques chutes de neige sur les reliefs notamment de l'Ouest dépassant 1200 mètres. Les vents seront généralement modérés. La mer sera agitée à localement forte.

## Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasys avec activité pluvio-orageuse en cours de journée. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

MOUDJAHIDINE  
Zitouni à Béchar

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui à Béchar, les festivités marquant la commémoration du 55e anniversaire de la mort du colonel Lotfi.

SANTÉ  
Boudiaf demain à Oran

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, effectuera samedi et dimanche 28 et 29 mars 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Le ministre présidera au niveau du complexe les Andalous l'ouverture des travaux d'un séminaire national sur la santé.

LUNDI 30 MARS AU  
PALAIS DE LA CULTURE  
Conférence  
des organisateurs  
du INT Emploi  
Algérie

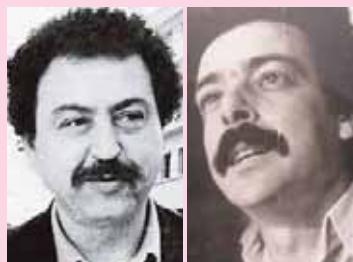
A l'occasion de la tenue du 3e Forum International Talents Network Emploi «spécial Algérie», prévu du 11 au 12 avril à l'espace Charenton à Paris, l'équipe d'INT organise une conférence de presse lundi 30 mars à partir de 10h au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

► DEMAIN À 10H  
Rencontre consultative  
ANR-El Karama

Une rencontre consultative entre l'Alliance nationale républicaine et le parti El Karama, aura lieu demain samedi 29 mars à partir de 10h au siège de l'ANR.

► CET APRÈS-MIDI À LA SALLE  
IBN ZEYDOUN  
Championnat du monde  
de breakdance

La salle Ibn Zeydoun abritera cet après-midi de 14h à 16h30, le championnat du monde de breakdance. Organisé par Probox Algérie, l'événement est sponsorisé par Red Bull. Le jury de cette compétition sera composé de 3 champions du monde dont le danseur, chorégraphe et double champion du monde l'Algérien Ali Ramdani de son nom artistique «Lilou».

DIMANCHE 29 MARS  
AU FORUM D'ECHAÂB  
Conférence sur  
«Les martyrs du  
théâtre algérien»

A l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, le Forum du quotidien Echaâb en collaboration avec l'association artistique et cinématographique «Les lumières», organise dimanche 29 mars à partir de 9h, une conférence-débat autour des «Martyrs du théâtre algérien, Abdelkader Alloula et Azeddine Madjoubi». La rencontre qui sera animée par des artistes et autres personnalités, aura lieu au siège du journal 39, boulevard des Martyrs, Alger.

## CHLEF

Campagne de dépistage  
précoce du cancer du sein  
et de l'utérus

Dans le cadre de l'exécution du programme mensuel de la célébration de la Journée mondiale de la femme, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, organise, ce matin à partir de 9h, au siège de la direction de l'Action sociale et de la solidarité de la wilaya de Chlef (devant la Cour de Justice), une campagne d'information et de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein et de l'utérus, en coopération avec l'Association nationale Nour El-Dhoha pour l'assistance des cancéreux et en coordination avec les services de la santé. Cette campagne vise essentiellement la prise en charge des femmes en difficulté sociale et habitants les zones enclavées pour effectuer les examens médicaux préventifs nécessaires.

► DEMAIN DE 15H À 17H  
Le directeur de  
wilaya  
de la Culture  
invité de la radio► PT  
Réunion de la commission  
nationale de la femme

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, présentera ce matin à partir de 10h au Centre national des études et des recherches syndicales d'El Acharou (CNERS), le rapport d'ouverture de la réunion de la commission nationale de la femme travailleuse du parti.

► FNA  
AG des bureaux de  
Mascara et Tlemcen

Le Front national algérien (FNA), organise ce matin à partir de 10h au cinéma El Feth, les travaux de l'Assemblée générale du bureau de la wilaya de Mascara. Par ailleurs, les travaux de l'AG du bureau de Tlemcen auront lieu demain samedi 28 mars à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen.

## COLLECTIVITÉS LOCALES

**Belaïz : Des situations d'impasse dans 21 communes**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a indiqué jeudi à Alger que 21 communes vivaient des situations d'impasse.

21 communes à travers le territoire national connaissent des situations d'impasse, soit 0,73% de l'ensemble des communes (1541), a fait savoir le ministre qui répondait à une question orale d'un membre du Conseil de la nation.

Le ministre a imputé cette situation, «normale» pour lui, à une divergence de vues concernant les modalités d'élection des présidents d'assemblées et de gestion outre la multiplicité des partis siégeant dans ces assemblées. Il a appelé ces derniers à s'entendre dans l'intérêt du citoyen et de la commune. Afin de garantir le bon fonctionnement des communes, la loi a été appliquée et les chefs de daïra gèrent ces structures pour assurer la continuité du service public, a-t-il dit, assurant qu'il s'agissait d'une «situation temporaire».

M. Belaïz a mis en avant l'importance de la «démocratie participative» qui permet au citoyen, a-t-il dit, de contribuer à la gestion de sa com-



mune. C'est un droit garanti par les codes communal et de wilaya, a-t-il rappelé. L'année 2015 sera celle du «développement local», a poursuivi M. Belaïz, révélant «la mobilisation d'un montant de 150 milliards de DA à cet aspect». A la question d'un autre membre de la chambre haute du parlement sur «l'exclusion» des élus des travaux de la conférence sur le développement économique et social organisée novembre dernier, M. Belaïz a répondu qu'il s'agissait probablement d'un oubli de la part de la partie organisatrice (ministère de l'Industrie et des mines). «Le gouvernement tend la main à tous les cadres et élus et tient compte de leurs propositions

et avis», a-t-il soutenu. M. Belaïz a, à cet égard, indiqué que des membres du Conseil de la nation s'étaient rendu dans les wilayas pour prendre la mesure du développement dans ces régions et avaient soumis des propositions dans ce cadre.

Saluant cette initiative, il a affirmé que «leurs recommandations et propositions seront examinées pour en tirer profit». Au titre de la prise en charge des cadres des collectivités locales et des élus dans le souci d'améliorer leur rendement en matière de gestion des différentes assemblées, le ministre a souligné l'importance de la formation, précisant que «les walis et les présidents d'APC et d'APW participeront incessamment à des sessions de formation à l'étranger».

A une question sur le phénomène de l'immigration clandestine et la présence d'un grand nombre de ressortissants de pays africains en Algérie, M. Belaïz a affirmé que cette question devait être abordée d'un point de vue humanitaire compte tenu des «circonstances difficiles prévalant dans leurs pays».

Précisant que leur nombre «ne dépasse pas 25 000 migrants de dix nationalités», il a indiqué que l'Etat avait aménagé des centres dans les wilayas pour les prendre en charge.

Évoquant les migrants clandestins nigériens, dont beaucoup ont été rapatriés à la demande de leur gouvernement, le ministre a fait savoir qu'une deuxième opération de rapatriement était prévue fin mars.

**Les engagements pris pour la prise en charge des revendications des gardes communaux honorés**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé hier à Alger que son département avait honoré tous les engagements pris pour la prise en charge des revendications des gardes communaux, soulignant que le dialogue était l'unique moyen de régler les problèmes.

Les commissions chargées de l'examen des revendications des gardes communaux «n'ont pas négligé» aucune revendication, a insisté M. Belaïz devant la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, mettant l'accent sur la nécessité du dialogue pour le règlement des problèmes.

La majorité des 12 revendications soulevées par les gardes communaux ont été satisfaites par le ministère en accord avec le gouvernement. Seules subsistent quelques

questions relatives à la retraite, à la carte Chifa et au microcrédit et qui seront traitées dans le cadre de commissions intersectorielles, a précisé le ministre. Il a appelé les personnels de ce corps à éviter la division et à élire des représentants au dialogue. A une question sur le regain du terrorisme à travers le monde, M. Belaïz a rappelé que le terrorisme ne connaît pas de frontière.

«Aucun Etat n'est en mesure à lui seul de contrer le terrorisme et tous les pays doivent s'entraider pour trouver un mécanisme efficace afin de juguler ce fléau», a-t-il soutenu. Il a rappelé que l'Algérie avait appelé lors de la dernière session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur à une conférence internationale sous l'égide des Nations unies avec l'objectif de dégager une stratégie de lutte antiterroriste.

**M<sup>ME</sup> NOURIA YAMINA ZERHOUNI :****Le secteur de l'artisanat, «un gisement porteur» pour le développement durable**

La ministre du tourisme et de l'artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a indiqué hier à Ghardaïa, que le secteur de l'artisanat constitue «un gisement porteur» pour le développement durable et la création d'emplois en zones rurales.

S'exprimant lors de l'inauguration de l'exposition-vente de produits artisanaux, organisée dans le cadre de la célébration de la 47e édition de la fête du tapis, la ministre a affirmé que l'artisanat constitue une «richesse inestimable à rentabiliser pour le développement économique local et une source de revenus pour de nombreuses familles».

La ministre a appelé les femmes détentrices du savoir-faire dans le domaine de l'artisanat, à transmettre leur expérience et à former les jeunes, afin de «perpétuer le patrimoine artisanal qui fait la fierté de l'Algérie».

Accompagnée de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, et des autorités locales, et dans un climat festif, la ministre a procédé à l'inauguration de l'exposition-vente des produits artisanaux, à laquelle ont pris part quelques 150 artisans représentant une trentaine de

wilayas dans différents créneaux.

M<sup>me</sup> Zerhouni a aussi appelé, concernant le tourisme, les investisseurs nationaux à contribuer au renforcement des capacités d'accueil et à l'amélioration des prestations de service, selon les normes internationales, avant de souligner la détermination de l'Etat à poursuivre les efforts pour le développement et la relance du secteur, à travers la mise en place de mécanismes incitatifs pour l'investissement privé.

«Le tourisme et l'artisanat doivent jouer un rôle important dans l'économie nationale», a-t-elle souligné. De son côté, M<sup>me</sup> Tagabou a indiqué que le secteur déploie des «efforts considérables» pour la formation des artisans et artisanes, ainsi que pour la préservation du label algérien, à travers la mise en place de centres d'estampe et de stockage.

L'Algérie nourrit de «larges ambitions» dans ce domaine pour la création de la richesse économique et l'amélioration des conditions de vie du citoyen, tout en «préservant et en renforçant l'héritage culturel de chaque région du pays», a-t-elle soutenu. Auparavant, la ministre du Tou-

risme et de l'Artisanat avait visité le projet d'extension de l'hôtel Belvédère, situé dans le quartier de Bourgharoua ainsi qu'une résidence touristique dans la palmeraie de Béni-Ismaïl.

Elle s'est félicitée des efforts déployés par les investisseurs de la région pour le développement de l'économie touristique, avec des moyens locaux en synergie entre le tourisme et l'agriculture. La ministre a exhorté, au terme de sa visite, les investisseurs algériens à prendre l'écotourisme de Ghardaïa comme exemple de préservation de la nature, et la promotion de la culture locale comme vecteur du tourisme culturel.

## HADJ

**Le ministère des Affaires religieuses s'emploie à améliorer les prestations aux profit des hadjis algériens**

Le ministre des Affaires religieuses et des waqfs, Mohamed Aïssa a affirmé, hier à Alger, que son département ministériel s'emploie à améliorer les prestations destinées aux hadjis algériens.



Plusieurs mesures liées à la préparation de la saison du Hadj ont été prises y compris «la révision des cahiers de charges» relatifs à l'organisation du hadj, pour améliorer les conditions d'hébergement des hadjis et les prestations que proposent l'Office national du hadj et de la omra (ONHO) et les agences de tourisme, a indiqué M. Aïssa en réponse à une question orale d'un membre du Conseil de la nation. S'agissant des mesures prises pour l'accueil aux Lieux saints de l'islam, le ministre a indiqué que des immeubles proches des lieux d'accomplissement des rites ont été loués pour éviter de longs déplacements aux hadjis. Les personnes en charge de l'hébergement ont négocié le prix de la location et le nombre de lits notamment qui est passé de huit (8) lits à cinq (5) par chambre.

Il a, par ailleurs, rappelé que son département a entamé les préparatifs pour l'intégration du système électronique imposé par les autorités saoudiennes.

**M<sup>ME</sup> DALILA BOUDJEMAÂ :****13 lois ont été promulguées dans le cadre de la stratégie nationale de la protection de l'environnement**

Treize lois ont été promulguées, ces dernières années, dans le cadre de la stratégie nationale de la protection de l'environnement, a indiqué, mercredi à Boumerdès, la ministre du secteur, Dalila Boudjemaâ.



Cet arsenal juridique a été adopté pour concrétiser la démarche des pouvoirs publics concernant la préservation de l'environnement à travers des textes de lois, a-t-elle expliqué, dans son allocution d'ouverture du premier colloque national des cadres des Maisons de l'environnement et du Centre national des formations en environnement. La stratégie nationale de préservation de l'environnement s'est également traduite, a ajouté la ministre, par la mise en place de sept établissements centraux chargés de ce dossier. D'autre part, M<sup>me</sup> Boudjemaâ a affirmé que des «programmes thématiques» concernant l'éducation environnementale et la préservation des écosystèmes étaient en cours de préparation au niveau de son ministère afin d'être utilisés dans la sensibilisation des citoyens sur ce sujet. Des amendes «écologiques» ont été adoptées dans le cadre du principe pollueur-payant ont été, aussi, adoptées afin d'amener les citoyens à respecter les règles de la protection de l'environnement, a, en outre, rappelé la ministre, estimant que l'implication de la société civile dans l'effort de sensibilisation, conjuguée à tous ces dispositifs juridiques mis en place, était à même d'atteindre les objectifs escomptés à cet effet.

Les Maisons de l'environnement et les Clubs verts, créés à travers les différentes régions du pays, relèvent d'une grande importance dans la sensibilisation et l'échange d'informations sur l'environnement, a-t-elle souligné, appelant à la nécessité d'une meilleure exploitation de tous les moyens mis en place par l'Etat pour assurer une protection permanente de l'environnement par les différentes franges de la société.

BENGHEBRIT EST FORMELLE

## Les examens du BAC se dérouleront à la date fixée et toucheront les cours dispensés

**La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé hier que les examens du baccalauréat se dérouleront à la date fixée et toucheront «les cours dispensés et non le programme».**



«Le ministère maintient la date fixée pour le déroulement des examens du baccalauréat soit du 7 au 11 juin 2015», a déclaré Mme Benghebrit lors d'un point de presse en marge de la Conférence nationale sur l'intégration des technologies de la communication et de l'information (TIC) dans le secteur.

Concernant le «seuil» auquel ont appelé les élèves des classes de terminale, elle a réitéré sa position à ce sujet qualifiant cette requête d'«illégique» car «il est impossible, a-t-elle dit, de supprimer tout ce que nous voulons du programme scolaire». Elle a rappelé que le taux d'avancement du programme durant les deux premiers trimestres jusqu'à la date du 16 février dernier était de 75% contre 50% les années précédentes. A cette occasion, Mme Benghebrit a appelé tout un chacun à redoubler d'efforts, estimant que le taux d'application des programmes atteindra les 100% d'autant plus que les cours «se poursuivront pendant les mois d'avril et mai 2015».

## Un numéro d'immatriculation des professionnels du secteur de l'Education opérationnel en octobre

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a annoncé hier à Alger, l'introduction d'un numéro d'immatriculation des professionnels du secteur dans le cadre de la numérisation de ce dernier, qui sera opérationnel à partir d'octobre prochain.

La ministre a précisé, lors de l'ouverture de la Conférence nationale sur l'introduction des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur de l'Education nationale, que la numérisation du secteur «exige de passer d'une approche d'initiatives à une approche institutionnelle», tout en rappelant «la mobilisation de tous les cadres pour faire aboutir cette dé-

marche qui sera opérationnelle en octobre 2015».

Mme Benghebrit a indiqué que la numérisation du secteur s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement pour l'introduction des TIC, en vue d'améliorer le service public», soulignant que «l'opération a nettement avancé dans les différentes directions».

Le directeur de la gestion des ressources humaines au ministère de l'Education nationale Abdellahim Benabed a indiqué à l'APS qu'un numéro d'immatriculation sera remis à tous les fonctionnaires du secteur, précisant que ce numéro «aidera à gérer et à pré-

venir les erreurs dans les opérations de promotion». «Dès lors, a-t-il précisé, on n'aura plus à traiter avec les personnes mais avec leurs numéros d'immatriculation pour garantir la transparence et la célérité dans le travail», ajoutant que tout document du concerné portera ce numéro à l'instar d'un compte postal. Il sera remis également aux élèves un numéro d'immatriculation qui prendra effet le 31 octobre 2015, a-t-il indiqué. Plusieurs axes liés à la gestion de la scolarisation et des ressources humaines et pédagogiques ainsi qu'à la gestion des infrastructures du secteur seront débattus lors de cette conférence de trois jours.

## De nouveaux livres scolaires à la rentrée 2016-2017

La ministre de l'Education Nouria Benghebrit a annoncé mercredi soir l'insertion de nouveaux manuels scolaires permettant d'inclure les valeurs de la société algérienne, et ce à partir de la rentrée scolaire 2016-2017.

La ministre a indiqué lors de l'émission «Hiwar Essaa» de la Télévision algérienne que son département comptait introduire à partir de la rentrée scolaire 2016-2017 de nouveaux ma-

nuels s'appuyant sur les valeurs de la société algérienne, précisant que ces ouvrages conçus en langues arabe, française et en tamazight auront pour contenu des textes littéraires tirés de la production littéraire d'écrivains et auteurs algériens. Selon Mme Benghebrit, il est «possible» d'opérer «un changement de qualité» dans le secteur notamment à travers la formation des enseignants et la disponibilité

des moyens pédagogiques et technologiques. Elle a en outre assuré que la «stabilité du secteur» était aussi un facteur important dans la réalisation de cet objectif. Elle a ajouté qu'une bonne formation de l'enseignant permettra d'améliorer les performances de l'école algérienne et d'en faire une «école professionnelle», soulignant que la mobilisation de toute la communauté éducative était nécessaire.

## SECOUSSES TELLURIQUES DE MEROUANA (BATNA)

### Maintien des mesures préventives

Les mesures préventives arrêtées à la suite des secousses telluriques enregistrées dans la région de Merouana (nord de Batna) sont pour le moment maintenues, a indiqué, hier, le wali, Hocine Mazouz.

Les trois postes avancés mis en place par la Protection civile dans les quartiers Chidi, Berahbet et Talkhamt, dans la commune de Merouana, seront maintenus en alerte en même temps que se poursuivront les opérations d'évaluation des dommages dans les constructions touchées, a souligné le chef de l'exécutif local. Des «instructions fermes» ont été données par M. Mazouz, qui prési-

daît une rencontre de coordination consacrée à l'examen des rapports élaborés par la Protection civile et la direction de l'Action sociale, à l'effet d'entamer dans l'immédiat les travaux de réfection et de consolidation, notamment dans les établissements scolaires affectés. Tout en appelant la population à «ne pas céder à la panique créée par la rumeur», le wali a assuré qu'une équipe de spécialistes dans la gestion des catastrophes naturelles de l'université de Batna effectuera, à partir de demain à Merouana et Ras Layoune, des visites de terrain, en coordination avec les élus et les autorités lo-

cales. Le directeur de la Protection civile, Dahmane Chelibi, a indiqué, de son côté, que la commission technique, qui a déjà inspecté, jusqu'à mercredi soir, 519 constructions dans les daïras de Merouana et de Ras Layoune, poursuivra sa mission dans toute la zone affectée par les répliques.

Selon Mehdi Kala, directeur du laboratoire de gestion des grandes catastrophes et d'aménagement du territoire de l'université Hadj-Lakhdar de Batna, les répliques récurrentes vécues par la région de Merouana «procèdent d'une activité sismique normale» qui ne doit pas susciter d'inquié-

## Le dispositif pour préparer les élèves aux filières universitaires assurées en langue française, toujours d'actualité

Le dispositif pour préparer les élèves pendant le cursus scolaire aux filières universitaires scientifiques assurées en langue française est toujours d'actualité, mais son application est limitée, a regretté mercredi soir, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

La ministre a expliqué que les recommandations de la commission du rapport Benzaghoul relatives à la préparation des élèves aux filières scientifiques enseignées à l'université sont toujours d'actualité, mais que leur mise en œuvre n'est pas généralisée à l'échelle nationale pour diverses raisons, souvent non fondées.

Mme Benghebrit répondait, en marge d'une émission consacrée à son secteur à la Télévision nationale, à une question de l'APS relative aux difficultés rencontrées par les bacheliers qui optent pour les filières scientifiques enseignées exclusivement en français, alors que les matières scientifiques sont complètement enseignées en arabe durant tout le cursus scolaire.

Elle a rappelé que le rapport de la commission Benzaghoul de 2003 relatif à la réforme du système éducatif, avait recommandé, entre autres, d'enseigner aux élèves la terminologie des matières scientifiques en langue française à même de les préparer aux études universitaires assurées en langue étrangère.

La mise en œuvre de ce dispositif «pose problème dans plusieurs wilayas, notamment dans celles où la langue française en tant que matière posait déjà problème», a relevé Mme Benghebrit.

«Durant la décennie noire, et même après, il y avait des wilayas qui dispensaient le français et l'anglais des examens, par manque d'enseignant, ou juste quand l'évaluation se fait et qu'on dit qu'il y a des problèmes en terme de maîtrise et en termes de compétence», a-t-elle regretté.

Ces pratiques étaient, selon la ministre, des solutions de facilité qui n'étaient pas les meilleures, puisque «au lieu de trouver des solutions pédagogiques, on allait vers la solution administrative la plus mauvaise», a déploré la ministre.

Elle a assuré que son département avait pris en charge cette question et qu'il était revenu aux recommandations de 2003, avant d'insister sur l'importance pour chaque élève de maîtriser plusieurs langues, car, «il n'était pas du tout pratique d'être monolingue de nos jours». «Nous avons un dispositif relatif à la terminologie scientifique en langues étrangères qui n'est peut-être pas suffisamment appliquée sur l'ensemble du territoire national, mais pour nous, c'est une modalité aussi de préparation des élèves à affronter non seulement la société de demain, mais également pour pouvoir être présents dans l'université algérienne et les autres universités», a-t-elle expliqué.

La ministre a ajouté que l'Algérien «a une capacité extraordinaire en terme de maîtrise des langues» et que le ministère de l'Education nationale «travaille encore plus pour que la mise en œuvre du dispositif en question puisse être faite dans l'ensemble des classes dans tout le pays».

Interrogée sur le problème du manque d'enseignants en langue française et anglaise dans certaines wilayas, notamment dans le sud du pays, Mme Benghebrit a souligné que cette question a été réglée dans toutes les écoles du pays qui ont été pourvues de «tous le nécessaire en termes d'enseignants du français».

APS

## 525 entités économiques inscrites à la bourse de sous-traitance dans le Sud

Quelque 525 entreprises économiques, publiques et privées, se sont intégrées, depuis 1999, à la bourse de sous-traitance et de partenariat du Sud (BSTP-Sud, basée à Ghardaïa), a-t-on appris, hier à Ouargla, auprès de son directeur.

Ces entités économiques affiliées à la bourse du Sud sont établies dans les wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Tamanrasset, Adrar, Laghouat, Djelfa et El-Oued, a précisé Omar Fekhar, en marge d'une journée d'information sur «la sous-traitance et son rôle dans le développement local», organisée dans le cadre du 3e salon sur les «Perspectives de développement au Sud».

Elles sont versées dans divers segments liés aux secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat.

M. Fekhar a expliqué cette notion de sous-traitance comme étant un



accord commercial liant une société ordonnatrice à de petites entreprises, et qui, aujourd'hui, joue un rôle important dans le développement économique national, en contribuant au montage d'entreprises productives et à l'extension du tissu économique, créateur d'emplois. Les activités de la BSTP-Sud consistent, en premier lieu, en l'établissement de relations professionnelles axées sur la sous-traitance et

le partenariat, entre opérateurs économiques, en plus de l'information et de l'orientation, et la dotation des opérateurs en documentation présentant et vulgarisant les programmes de soutien et de développement destinés aux PME, a ajouté le même responsable.

Crée en 1999, la BSTP-Sud est le 4e organisme du genre à échelle nationale, avec ceux d'Alger, d'Oran et de Constantine.

## SÛRETÉ D'ALGER

### Campagne de sensibilisation en direction des conducteurs de bus

Le service de l'ordre public de la Sûreté de wilaya d'Alger a lancé hier une campagne de sensibilisation au niveau de la gare routière du Caroubier placée sous le thème «Notre sécurité... Votre responsabilité», en direction des conducteurs des bus de transport des voyageurs et des chauffeurs de taxis afin de réduire les accidents de la route, a-t-on appris auprès de l'officier Kanob Ghoulam.

Le lieutenant Kanob Ghoulam a indiqué que cette activité s'inscrivait dans le cadre de la campagne de sensibilisation initiée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) après l'augmentation des accidents de la route à travers les différentes wilayas du pays faisant des dizaines de morts.

Il a précisé à cet effet, qu'un programme a été mis en place au niveau de toutes les circonscriptions administratives de la Sûreté de wilaya



d'Alger en vue de sensibiliser les conducteurs d'autocars et chauffeurs de taxis aux dangers des accidents de la route et aux moyens de les éviter notamment à travers le respect du code de la route.

Au niveau de la gare du Caroubier, des dépliants et brochures portant sur le respect du code de la route ont été distribués aux conducteurs qui ont eu droit également à des explications sur l'importance de

la vigilance et de la prudence lors des déplacements.

Par ailleurs, le responsable a rappelé le bilan des accidents de la route dans la wilaya d'Alger qui ont enregistré un recul de par le nombre des victimes qui est passé à 44 en 2014 contre 60 en 2013.

Ce bilan reste lourd et requiert la conjugaison des efforts de tous pour réduire ce nombre, a-t-il encore tenu à dire.

## CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

### Lumière artistique pour une vingtaine d'ouvrages d'art

La wilaya de Constantine a bénéficié, dans le cadre de «Constantine capitale de la culture arabe» d'un programme de mise en lumière artistique d'une vingtaine d'ouvrages d'art, a indiqué hier le directeur des Travaux publics, Djamel Eddine Bouhamed à l'APS.

Il s'agit, selon ce responsable, d'un programme qui vient «en appui» du projet de mise en lumière de plusieurs infrastructures culturelles, administratives et religieuses, lancé par les autorités locales dans le cadre du programme d'accompagnement de la manifestation culturelle.

Soulignant l'impact de ce projet dans l'embellissement du cadre urbain de la ville du Vieux Rocher, M. Bouhamed a affirmé que le chantier ouvert en prévision de cette mise en lumière sera achevé «avant l'ouverture de l'événement, prévue à la mi-avril prochain».

## ORGANISATIONS

### La nécessité de relancer le scoutisme féminin mise en avant à Jijel

La nécessité de relancer le scoutisme féminin a été soulignée, jeudi à El Aouana (Jijel), lors d'un séminaire national qui a regroupé des vétérans des Scouts musulmans algériens (SMA). Intervenant à l'ouverture du séminaire, organisé au lycée Youcef-Cheraïta d'El Aouana par l'association des Anciens SMA dont le commissaire général, Mustapha Saadoune, a estimé «nécessaire de relancer le scoutisme féminin et d'arriver à la parité 50/50, et de généraliser le mouvement scout à travers l'ensemble des communes du pays».

Cette rencontre de trois jours (26-28 mars), regroupant 100 participants venus de 42 wilayas du pays, planchera, au sein d'ateliers, sur les moyens à mettre en œuvre pour développer le scoutisme chez l'élément féminin et promouvoir le bénévolat et le volontariat de proximité chez la femme. Le séminaire, placé sous le thème de «la femme

entre patriotisme et citoyenneté», s'est déroulé en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, d'un représentant du wali et de plusieurs responsables locaux civils et militaires, ainsi que des doyens du mouvement scout à Jijel.

Selon Zoubir Ghribi, commissaire de wilaya des anciens scouts, ce séminaire, le premier du genre dans le pays, a pour objectifs «d'ancrer les valeurs et les principes de Novembre 1954 chez la femme algérienne», «d'échanger des expériences dans le domaine du scoutisme entre les participantes», «de promouvoir la culture touristique» et «de faire découvrir les us et coutumes des régions».

Lors de cette rencontre, les participants ont salué et acclamé le doyen des scouts de Jijel, Hocine Boumaza (87 ans), et le plus jeune «louvetau», un bébé âgé à peine d'un an et demi, accompagné de ses parents pour la circonstance.

## MASCARA

### Distribution de 100 logements sociaux locatifs à Sidi Kada

Au total 100 logements sociaux locatifs dans la commune de Sidi Kada (Mascara) ont été distribués, hier, à leurs bénéficiaires, a-t-on appris du président d'APC.

La cérémonie de remise des clefs s'est déroulée en présence des autorités locales, après que les bénéficiaires aient reçu des préfectures en juillet dernier, a indiqué Houari Magoussi.

Par ailleurs, 130 logements sociaux locatifs en cours de réalisation dans cette commune seront achevés avant la fin de l'année en cours, a-t-on ajouté.

Cette collectivité locale a bénéficié, l'an dernier, de 254 aides d'une valeur de 700.000 DA chacune pour la réfection des habitations précaires dont les travaux ont été lancés et suivis par l'APC et la direction de l'habitat de la wilaya.

Elle a bénéficié en 2014 également de 80 aides à l'habitat rural qui ont remises aux familles concernées.

## Relogement de 34 familles à Bouira

Trente quatre (34) familles ont été relogées hier dans des habitations neuves dans la ville de Bouira, a-t-on appris des autorités locales.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme d'attribution d'un total de 728 logements dans les formules du logement public locatif (LPL) et de la résorption de l'habitat précaire (RHP), se poursuivra dans «les prochains jours», a indiqué à l'APS le chef de la daïra de Bouira, Kheireddine Mesmi.

Les bénéficiaires ont exprimé, à cette occasion, leur contentement, saluant les efforts de l'Etat dans la prise en charge des préoccupations des citoyens en matière de logement.

Sur les 728 logements programmés, 495 sont de type public locatif alors que le reste, soit 233, sont des logements inscrits dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP), selon les détails fournis par M. Mesmi.

«Une partie des blocs de logements ne sont pas encore raccordés aux réseaux d'électricité, du gaz et d'assainissement des eaux usées. Ces logements seront attribués dès l'achèvement des travaux», a-t-il assuré.

Ce nombre de logements constitue une partie du nouveau pôle urbain qui sera doté de toutes les commodités nécessaires pour offrir un cadre de vie agréable à ses futurs occupants, a souligné le même responsable.

«Le nombre total de logements, tous programmes et formules confondus, qui sont en voie d'achèvement dans la daïra de Bouira dépasse les 5.000 unités», a-t-il encore relevé, promettant que «tous les habitants des houches ou anciennes cités de la ville bénéficieront d'un relogement dans des habitations décentes».

## ALGÉRIE - ETATS-UNIS

### Organisation à Alger d'un atelier sur l'impact des développements technologiques sur le journalisme

Un atelier sur la presse numérique portant sur l'impact des développements technologiques sur le journalisme, a été organisé hier à Alger par l'ambassade des Etats-Unis en Algérie.

Des journalistes du service audiovisuel de l'agence Algérie Presse Service (APS) et d'autre médias nationaux ont pris part à ce stage qui s'est déroulé au siège de l'APS et piloté par des réalisateurs américains.

Organisé sous le thème «How changing technology changes journalism», l'atelier a été animé par les réalisateurs américains Jonathan Bruce Alpert et Matthew Joseph O'Neill, lesquels ont réalisé le documentaire *Redemption*, nommé pour l'Oscar du meilleur court-métrage en 2013.

Au cours de cet atelier, les participants ont pu recevoir des explications sur les techniques de réalisation de reportages et documentaires, en tenant compte des différents contextes et circonstances qui surgissent durant le tournage.

Les deux réalisateurs, qui séjournent en Algérie dans le cadre de l'initiative American Film Showcase (AFS), vitrine du film américain, ont également diffusé des courts reportages et documentaires où l'expression des images permet de se passer des commentaires.

ALGERIE - ITALIE

# Signature à Milan de 5 protocoles d'accord de création de sociétés algéro-italiennes

L'Algérie et l'Italie ont signé, mercredi à Milan (Italie), cinq (5) protocoles d'accord pour la création de sociétés mixtes dans le secteur industriel. Le premier protocole d'accord a été signé entre le groupe public algérien Divindus (Divers industrie, issu de la dernière reconfiguration des Sociétés de gestion des participations) et le groupe italien Siti-B and T et une société espagnole Kerben pour la fabrication de produits de céramique.

## M. Bouchouareb rencontre le président de la Confindustria

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, s'est entretenu hier à Rome (Italie) avec le président de l'organisation patronale italienne Confindustria, Giorgi Squinzi, sur les opportunités de nouveaux partenariats dans le secteur industriel. «Nous sommes venus chercher le soutien des entreprises italiennes pour nous accompagner à réaliser notre vaste programme de développement, et ce, à travers leur mode d'organisation et leur savoir-faire», a déclaré M. Bouchouareb lors de cette rencontre. Pour parvenir à des résultats efficaces et rapides, le ministre a proposé de mettre en place un mécanisme permanent plus performant que celui de la Task force devant identifier, accompagner et suivre les projets entre les deux pays. Présent à cette rencontre, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, a insisté sur la nécessité d'un partenariat productif gagnant-gagnant, tout en proposant le renouvellement de l'accord liant le FCE et la Confindustria, signé en 2013 pour une durée d'une année, à une durée de 4 années. Pour sa part, le président de la Confindustria, une organisation qui compte plus de 150.000 adhérents, l'Algérie et l'Italie ont beaucoup d'opportunités qui peuvent être exploitées dans différents domaines industriels notamment dans le secteur de la manufacture. Par ailleurs, M. Bouchouareb a également eu un entretien avec le ministre italien du Développement économique, Mme Frederica Guidi. Conduisant une délégation composée de dirigeants d'entreprises et de banques, de représentants d'organisations patronales et de hauts cadres de son ministère et d'organismes économiques nationaux, le ministre a effectué une visite de travail à Milan et à Rome du 24 au 26 mars.

Le deuxième concerne la fabrication de bennes et de remorques pour les véhicules industriels par la création d'une société mixte entre le groupe Ival spa et le groupe italien Gervasi. Le groupe Ival a également signé un autre protocole d'accord avec la société italienne BOB systemi pour la fabrication de systèmes hydrauliques de levage. Le quatrième protocole d'accord a été conclu entre le groupe Hasnaoui et le groupe ita-

lien Telnachem pour la fabrication de produits destinés à la construction de cimenteries et le béton. Quant au cinquième protocole d'accord, il porte sur la création d'une société mixte entre la société algérienne de production de transformateurs électriques Electro-Industries (siège à Azaza, Tizi-Ouzou) et une société italienne pour la fabrication de transformateurs de grande puissance.

## Pour un partenariat transcendant le modèle commercial des relations



Le forum économique algéro-italien, tenu mercredi à Milan (Italie), a été couronné par la signature de cinq protocoles d'accord augurant la volonté de transcender l'aspect plutôt commercial des relations économiques en allant vers un partenariat dans les secteurs «nobles» de l'industrie. «C'est une rencontre que je juge du plus grand intérêt pour le renforcement et la densification des relations économiques entre nos deux pays», a souligné le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, lors de son allocution au forum économique algéro-italien tenu à Milan en présence de près de 200 opérateurs économiques des deux pays. Conduisant une délégation composée de dirigeants d'entreprises et de banques, de représentants d'organisations patronales et de hauts cadres de son ministère et d'organismes économiques nationaux, M. Bouchouareb a soutenu que le partenariat entre les deux pays devrait «dépasser le modèle dans lequel il est enfermé actuellement qui repose quasiment sur l'exportation par l'Algérie des hydrocarbures et son importation de produits finis, semi-finis et d'équipements.

«Ce modèle me semble avoir atteint ses limites. Il faut aller plus loin et imaginer des partenariats stratégiques où les entreprises italiennes ne se contentent plus simplement de vendre leurs produits en Algérie mais s'y engagent pour développer, aux côtés des entreprises algériennes, des activités productives, créer de la richesse et des emplois et trouver, en retour, des perspectives d'expansion nouvelles», a-t-il insisté.

Pour ce faire, la Task force, créée pour

coordonner le développement des relations économiques algéro-italiennes, devrait orienter davantage son action vers la mise en œuvre de partenariats stratégiques dans des secteurs-clés, qui auraient un large effet entraînant sur les PME, l'université et la recherche des deux pays. C'est pourquoi le ministre a appelé les hommes d'affaires italiens à accompagner l'Algérie dans sa nouvelle stratégie industrielle qui vise à donner une impulsion aux différentes filières industrielles à travers le développement dans une double logique d'import-substitution et de mise en place de vraies relations industrielles.

«Je vois de réels chantiers de partenariat industriel et technologique à ouvrir entre nos entreprises», a-t-il avancé. Dans cette perspective, il a rappelé que le gouvernement a engagé d'importantes réformes pour relancer le développement industriel. Parmi les mesures significatives, il y a la réforme du code des investissements avec pour objectif de le rendre «plus fluide et compétitif» à l'image de ce qui se fait dans le monde, de lever toutes les entraves bureaucratiques qui freinent l'acte d'investir et découragent l'investissement étranger, a-t-il précisé en direction des chefs d'entreprises italiens. Il leur a également fait part de la restructuration récente du secteur public marchand à travers l'installation des groupes industriels par filières. Ces nouveaux groupes industriels sont, désormais, en condition d'être autonomisés, d'atteindre la taille critique pour l'avantage concurrentiel et de nouer des partenariats, a-t-il fait valoir. S'adressant toujours aux opéra-

teurs économiques italiens, M. Bouchouareb leur a fait savoir que des mesures de facilitation touchant à l'acte d'investir, à la création d'entreprises et à la conduite des affaires sont déjà engagées, tandis que d'autres sont en cours d'étude, et que leur mise en œuvre ne saurait tarder. Il a aussi relevé l'évolution de la réglementation en matière de possibilités d'investissement des entreprises algériennes à l'étranger, expliquant que ces mesures sont de nature à leur permettre d'envisager des projets d'investissement en international.

«Je pense que là encore, il y a des possibilités de construire des partenariats entre entreprises algériennes et italiennes pour conquérir de nouveaux marchés», selon lui. M. Bouchouareb n'a pas manqué d'insister sur la volonté du gouvernement de relancer résolument le développement industriel et d'ouvrir de réelles perspectives stratégiques aux entreprises publiques et privées: «Notre ambition est d'attirer les leaders dans un partenariat gagnant-gagnant et d'offrir aux PME et à toutes les entreprises innovantes étrangères les conditions de leur épanouissement dans notre pays».

### Vice-ministre italien: l'Algérie connaît une meilleure stabilité politique régionale

De son côté, le vice-ministre du Développement économique, Claudio Di Vinci, a indiqué que ce forum algéro-italien représentait «une nouvelle étape d'un parcours entamé depuis très longtemps».

L'Italie, a-t-il enchaîné, «sera fière d'être un partenaire qui contribuera à l'appui du développement de l'Algérie qui est un pays considéré comme un partenaire de référence de la rive sud de la Méditerranée». Il a, alors, appelé les entreprises italiennes présentes à cette rencontre à saisir les opportunités offertes par l'Algérie et à instaurer des rapports de longue durée devant contribuer au renforcement des liens économiques entre l'Algérie et l'Italie.

Pour M. Di Vinci, l'Algérie représente un marché en croissance avec des coûts d'énergie moins élevés et qui présente de «très bonnes opportunités» pour les entreprises italiennes surtout que, a-t-il tenu à souligner, l'Algérie «connaît une meilleure stabilité politique par rapport à d'autres pays de la région».

Evitant la troisième réunion de haut niveau algéro-italienne, prévue pour fin mai 2015 à Rome, le vice-ministre italien du Développement économique a estimé qu'elle représente «le début d'une nouvelle phase caractérisée par une volonté de rendre plus intenses les liens entre les deux pays et d'élargir davantage leur coopération». La tenue de cette prochaine réunion de haut niveau algéro-italienne, qui sera coprésidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue italien, vient en application du Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage, conclu en janvier 2003 entre les deux pays, rappelle-t-on.

## Le pétrole grimpe en raison de problèmes géopolitiques

Les prix du pétrole grimpent hier en cours d'échanges européens, en raison de risques géopolitiques liés à l'intervention militaire de l'Arabie saoudite et des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) au Yémen.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 58,94 dollars en début d'après-midi, en hausse de 2,46 dollars par rapport à la clôture de mercredi. Les cours du Brent sont montés à 59,78 dollars le baril en cours de séance.

A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 2,17 dollars à 51,37 dollars.

«La montée des tensions (au moyen-orient) a été derrière la hausse continue des cours et une nouvelle augmentation des stocks de brut américains n'a pas suffit à arrêter leur progression», notaient les analystes du courtier PVM.

Selon des statistiques du département américain de l'Energie (DoE) mercredi, les réserves de brut ont augmenté de 8,2 millions de barils lors de la semaine achevée le 20 mars, alors



que les experts n'attendaient qu'une progression de 4,7 millions.

L'Arabie saoudite, gros producteur d'or noir, a lancé une opération militaire au Yémen impliquant «plus de 10 pays» pour défendre le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, confronté à une rébellion de la milice chiite des Houthis et réfugié à Aden, dont les insurgés se rapprochent.

Pour le moment, la crise a pris le pas sur les inquiétudes du marché quant à la surabondance de l'offre et une demande qui reste morose, relèvent des analystes.

Selon un analyste chez Accendo, les cours du WTI et du Brent sont en passe de marquer leur plus forte progression sur cinq jours depuis 2009.

Pour plusieurs analystes, les cours du pétrole auraient augmenté à cause d'inquiétudes sur des possibles représailles de l'Iran, qui pourrait de nouveau menacer de fermer le détroit d'Ormuz, un passage stratégique pour le trafic international de navires pétroliers.

Mais selon l'un d'entre eux, il est peu probable que le pays mette ces menaces à exécution.



## ÉTATS-UNIS Baisse des inscriptions hebdomadaires au chômage

Les inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis ont enregistré une baisse plus importante que prévu, selon les chiffres publiés hier par le département du Travail.

Le ministère a recensé le dépôt de 282.000 nouvelles allocations-chômage pendant la semaine écoulée, traduisant un recul de 3,4% sur une semaine, alors que les analystes tablaient sur un repli bien moins marqué (-0,3%).

Le ministère n'avance aucun «facteur particulier» pour expliquer cette baisse sur une semaine qui fait tomber le nombre d'inscriptions à son plus bas niveau en un mois.

Sur un an, les demandes hebdomadaires d'allocations-chômage s'affichent en très net recul (-10,0%), selon les données du ministère.

La moyenne sur les quatre dernières semaines est, elle aussi, en repli, baissant de 2,5% sur une semaine, à 297.000.

En février, le taux de chômage aux Etats-Unis a encore reculé à 5,5% sur fond de fortes créations d'emplois.

## ALLEMAGNE Nouvelle hausse du moral des consommateurs allemands en mars

Le moral des consommateurs a connu une nouvelle embellie en mars en dépit des inquiétudes liées à la Grèce, selon la dernière édition du baromètre GfK publié hier.

Le baromètre, qui mesure la perception de plus de 2.000 consommateurs sur la base de sondages, a atteint 9,7 points en mars. Il s'agit de sa quatrième hausse consécutive, selon un communiqué de l'institut du même nom qui le compile.

La tendance devrait se poursuivre en avril puisque l'institut table sur un baromètre à 10 points, soit «un peu plus haut depuis octobre 2001».

«Le bras de fer en Europe autour de l'avenir de la Grèce n'affecte pas du tout le moral des consommateurs allemands», commente l'institut.

Leur optimisme repose sur «un euro faible qui stimule les exportations ainsi que les faibles coûts de l'énergie», souligne-t-il.

La consommation allemande profite à la fois d'un marché du travail au beau fixe et des hausses de salaires dans le pays.

Et la faiblesse actuelle des taux d'intérêt incite les ménages à dépenser plutôt qu'à laisser leurs économies dormir sur un compte en banque faiblement rémunéré.

La composante du baromètre qui mesure les attentes à l'égard de la conjoncture s'est améliorée pour la quatrième fois consécutive, les Allemands estimant que leur économie est bien sur le chemin de la croissance.

Le gouvernement allemand table sur une croissance de 1,5% 2015, après 1,6% en 2014. Les experts jugent cette estimation trop timide et comptent sur une croissance allemande de 2% pour cette année, relève l'institut GfK.

APS



perdu. Ils espèrent augmenter leur production de 20% d'ici à 2020.

En Allemagne, première puissance laitière du continent, l'industrie table sur une hausse de la production de 1 à 3% par an jusqu'en 2020. Car sur les 30 dernières années, elle a dépassé 21 fois son quota et payé au total près de 2 milliards d'euros de pénalités, rappelle Werner Rüther, de l'Union régionale laitière de Basse-Saxe.

Comme ses homologues d'Europe du Nord, l'Allemagne s'estime suffisamment bien préparée pour pouvoir honorer à prix raisonnable les volumes supplémentaires.

Une perspective qui au contraire inquiète en France, encore traumatisée par la crise de 2009. Le ralentissement de la demande en raison de l'exceptionnelle crise économique avait alors fait chuter de 30% le prix du lait.

Dans ces conditions, éleveurs et coopératives laitières du 2e producteur de lait européen assurent qu'ils ne produiront plus que si la demande est là, réclamant même la mise en place d'un mécanisme européen en cas de crise de surproduction dans des marchés dérégulés.

Pour l'instant Paris a reçu le soutien de la Pologne et l'Italie mais reste bien isolé à Bruxelles, d'autant que les cours ont remonté considérablement depuis début février, la poudre de lait prenant jusqu'à 500 euros la tonne, à 2,350 euros, grâce à une production en baisse en début d'année en Europe, une sécheresse en Nouvelle-Zélande et le repli de l'euro qui favorise les exportations de produits laitiers européens, selon un économiste à l'Atla, Association française de la transformation laitière.

## UE

### Fin du régime des quotas laitiers début avril

Le régime des quotas laitiers en Europe, décidé en 1984, prendra fin le 1er avril, l'Union européenne ayant décidé de libéraliser complètement le marché, même si entre 2009 et 2013, ces quotas ont été progressivement augmentés de 1% par an pour permettre au secteur de répondre à une demande mondiale croissante.

Après la Seconde Guerre mondiale, il fallait produire toujours plus de lait. Mais dès les années 70, les cuves sont arrivées à saturation. En 1984, l'Europe, lassée de racheter au prix fort les surpluses, avait décidé d'en-cadrer la production par des quotas, un séisme à l'époque pour les éleveurs.

«Le système a donné un avantage aux Etats-Unis et à la Nouvelle-Zélande», aujourd'hui premier exportateur mondial. Les éleveurs néerlandais sont donc décidés à rattraper le temps

## Hausse de l'euro face au dollar sur les marchés européens

L'euro montait hier face à un dollar plombé par des données américaines décevantes, tandis que la monnaie unique était soutenue par des indicateurs encourageants en zone euro.

La monnaie unique européenne valait 1,1020 dollar contre 1,0973 dollar mercredi soir.

La devise européenne reculait légèrement face à la monnaie nippone à 130,75 yens contre 131,05 yens mercredi soir.

Le dollar aussi baissait face à la devise japonaise, à 118,63 yens contre 119,43 yens la veille.

«Le dollar est sur la défensive», observait un analyste. Le billet vert restait en effet pénalisé par la publi-

cation la veille de la baisse surprise des commandes de biens durables aux Etats-Unis en février, un indicateur décevant qui venait alimenter la prudence des cambistes après des commentaires de la Réserve fédérale américaine (Fed) la semaine précédente.

La présidente de l'institution, Janet Yellen, s'était ainsi montrée pour certains analystes, prête à attendre avant de lancer la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Une hausse des taux rendrait le dollar plus rémunérateur donc plus attrayant pour les investisseurs.

L'euro était de son côté aidé par une série d'indicateurs encourageants en zone euro ces derniers

jours et notamment en Allemagne, la plus grosse économie de l'Union monétaire, poursuivant ainsi un rebond entamé après un plus bas en douze ans atteint mi-mars.

La livre britannique se stabilisait face à la monnaie unique européenne à 73,77 pence pour un euro, et montait face au billet vert à 1,4938 dollar pour une livre.

La devise suisse progressait face à l'euro à 1,0472 franc pour un euro, comme face au billet vert à 0,9501 franc pour un dollar, après avoir atteint 0,9491 franc dans la matinée, son niveau le plus fort en un mois.

L'once d'or a fini à 1.209,40 dollars contre 1.195,60 dollars mercredi soir.

## SELON L'INSPECTEUR RÉGIONAL DE POLICE À LAGHOUAT

### Sud-est : un taux de 70% de couverture sécuritaire sera atteint cette année



Le taux de couverture sécuritaire sera porté à près de 70%, dans la région du Sud-est, avant la fin de l'année en cours, a affirmé, hier à Laghouat, l'inspecteur régional de police, Bencheikh Farid Zineddine.

Ce seuil de couverture sera atteint, à la faveur de la réception d'une vingtaine de nouvelles structures de police, de différents types, à travers six wilayas de la région, a-t-il signalé. Il s'agit notamment de sièges de sûretés de daïras, de sûretés urbaines, d'unités d'intervention et de maintien de l'ordre, et de centres de formation et d'instruction, a précisé le même responsable. Pour ce qui concerne la wilaya de Laghouat, trois nouvelles structures de police, à savoir une unité d'intervention rapide, une sûreté urbaine et un centre médico-sportif seront inaugurés vers la fin du mois de mai prochain, a fait savoir le contrôleur de police, Bencheikh Farid Zineddine.

L'inspecteur régional de police du Sud-est a présidé, auparavant, la cérémonie de sortie d'une promotion de 195 agents de police, au terme d'une formation, théorique et pratique, de deux années. Cette promotion a été baptisée du nom de l'agent de police Moussa Kerouila, qui a intégré le corps de la police avant d'être assassiné par des mains terroristes le 2 juillet 1995 à Alger.

## Le wali de Ouargla fait un exposé sur le développement et l'amélioration du service public

Le wali de Ouargla, Ali Bouguerra, a présenté hier lors d'une réunion au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, les programmes et perspectives de développement et d'amélioration du service public dans cette wilaya.



Cette réunion présidée par le secrétaire général du ministère, Ahmed Adli, «a constitué une occasion pour exposer les programmes et les perspectives de développement dans la wilaya de Ouargla en tant que pôle régional», a fait savoir M. Bouguerra.

Soulignant que la rencontre a permis de formuler «des propositions concrètes» pour la prise en charge des doléances des citoyens, le wali a rappelé que cette wilaya qui est un pôle pétrolier, présentait d'importants perspectives en matière d'investissement et d'emploi.

Il a estimé dans ce sens que l'emploi dépendait «de la carte des

investissements public et privé» ajoutant que la wilaya recélait également d'importants créneaux d'investissement comme l'agriculture avec la création de 200.000 hectares d'autant plus, a-t-il dit, que la wilaya dispose d'importantes capacités en matière de terres agricoles et de ressources hydrauliques.

Le service public en tant qu'axe majeur du programme du ministère de l'intérieur et des collectivités locales a été largement évoqué lors de cette réunion.

M. Bouguerra a mis en avant les efforts consentis pour rapprocher l'administration du citoyen et des associations afin de les impliquer dans l'élaboration et le financement des programmes ainsi que dans le suivi de leur mise en œuvre.

Il a estimé que le rapprochement entre l'administration locale et la société civile ouvrira de nouvelles perspectives de développement durable.

Ces rencontres avec le wali initiées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, constituent un canal de communication entre les autorités centrales et l'administration locale.

Elle offrent aux responsables de soulever les préoccupations et d'examiner les projets envisagés pour leur wilaya respective à l'effet de leur prise en charge.

## GESTION URBAINE

### La commune de Douéra a besoin d'un programme de rattrapage d'urgence

La commune de Douéra a besoin d'un programme de rattrapage d'urgence pour corriger les déficits en matière de gestion urbaine et de développement local, a estimé mercredi une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger.

A l'issue d'une visite à Douéra, dans le cadre de la préparation de la conférence de wilaya sur le développement local, prévue en juin prochain, la délégation a jugé «urgent» de répondre à certaines revendications de la population en matière de gestion urbaine pour un meilleur développement de cette commune.

La délégation, conduite par le président de la commission APW du Développement local Aziz Seddiki, a été surprise d'être reçue au siège de la mairie de Douéra par une trentaine de jeunes qui ont brandi des pancartes contenant une douzaine de revendications.

Les protestataires revendiquaient l'aménagement de stades de proximité, de jardins publics, d'aires de loisirs, de salles de sport, le bitumage des routes, le réaménagement de l'ancien marché et la pose du réseau d'éclairage public. Aucune revendication liée au logement n'a été soulevée, a-t-on constaté.

«Le budget communal et les subventions de la wilaya sont très modestes par rapport à une commune comme Douéra. Ils ne suffisent pas à répondre aux nombreuses revendications de la population notamment des agglomérations secondaires comme Dkakna, Ramdania et Hadj Yaakoub», a expliqué le maire, Djilali Roumani, lors d'une séance de travail avec la délégation de l'APW.

De 56.000 habitants en 2008, la population de Douera avoisinera actuellement les 100.000 habitants, suite à l'arrivée de nouveaux résidents dans le cadre des opérations de relogement des familles issues des sites précaires, selon les élus. Mais son budget reste «faible»: 240 millions de DA, dont 65% sont aspirés par la masse salariale des fonctionnaires de la commune.

Les élus de l'APW se sont également réunis avec les jeunes manifestants auxquels ils ont promis de faire des



«recommandations urgentes» au sujet de leurs revendications. «Nous allons dès demain (jeudi) saisir par écrit les établissements de wilaya comme Asrout, Extronet et l'Erma pour une intervention urgente et renforcer en personnels les quartiers de Douera au sujet de l'assainissement des routes, du ramassage des déchets et de la remise en état de l'éclairage là où il s'impose», a expliqué à l'APS le vice-président de l'APW, Hakim Kridi.

«Dans une deuxième phase, nous avons demandé au président d'APC de Douera de nous faire parvenir un rapport détaillé sur la situation de la commune dans

tous les domaines. L'APW se chargera de transmettre les revendications aux directions de wilaya concernées», a-t-il précisé.

La délégation, qui a poursuivi sa visite à Khrâïcia et Draria, a invité les jeunes protestataires à participer à la rédaction de ce rapport qu'elle souhaite recevoir dans les meilleurs délais.

A Khrâïcia, une commune de 50.000 habitants, les élus à leur tête le maire Abderrahmane Marki ont déploré le manque des structures d'accompagnement de la population, voire leur «inexistence» dans le secteur du sport et des loisirs.

En matière de développement, avec un budget de 220 millions de DA dont 75% de masse salariale, M. Marki a jugé «insuffisantes» les subventions de la wilaya, «par rapport aux problèmes posés» à Khrâïcia qui a commencé à accueillir les premiers contingents de nouveaux résidents dans le cadre du programme de relogement de la wilaya.

A Draria, le financement ne pose aucun problème puisque le budget communal s'élève à 700 millions de DA dont 200 millions de masse salariale. La principale préoccupation des 70.000 habitants de la commune, reste la décongestion de la circulation automobile, selon le maire Nasreddine Ouabadi. Pour décongester le chef-lieu de Draria, un programme portant création de plusieurs axes routiers d'évitement a été proposé à la wilaya en 2014, mais sans suite à ce jour, a-t-il indiqué à la délégation de l'APW.

En prévision de la conférence de wilaya sur le développement local, l'APW a tracé un programme de visite entamé lundi à Zéralda, Rahmania et Mahelma. Ces visites d'information sur l'état des lieux des communes de la wilaya d'Alger se poursuivront lundi prochain à Ouled Chebel, Birtouta et Tessala El Mardja.

Le programme sera bouclé le 5 avril à Cheraga, selon le planning communiqué par l'APW.

APS

## TÉBESSA

**Télécommunications : mise en service de 74 centres multiservices avant fin 2015**

Au moins de 74 centres MSAN (Multiservice access node), entreront en service «avant la fin de l'année 2015» à Tébessa, a indiqué hier à l'APS un responsable local d'Algérie Télécom, Abdelhamid Alouti.



Une première station de ce type sera opérationnelle «dans les prochaines semaines» à Ras El Ayoum, non loin de la localité d'El Kouif, a souligné le même responsable, rappelant l'impact de ces équipements dans l'amélioration des connexions à l'internet.

M. Alouti a toutefois souligné la

«problématique du foncier» qui entrave la réalisation de ces projets dans plusieurs communes de la wilaya. Un nouveau «plan de raccordement» de plusieurs groupements d'habitats comme Bouchekba, Ghilane, Guentis et Ain Ghorab à ce système de haute technologie a été mis en place, a

précisé le même responsable.

S'agissant du réseau de la téléphonie fixe dans cette wilaya frontalière, M. Alouti a fait part de l'inscription de 17 projets de liaison par la fibre optique au profit des localités de M'ridj, Mesloula, Ain Chania, Ghar, Ain Sidi-Salah et Tricha.

## SOUK AHRAS

**La gestion électronique du budget généralisée à l'ensemble des communes en 2016**

Le système de gestion électronique du budget des communes sera introduit «en 2016» dans les 1.541 communes du pays, a affirmé, mercredi à Souk Ahras, Mohamed Ferrari, cadre au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Intervenant au cours d'une journée d'étude consacrée au «nouveau cadre budgétaire des collectivités locales», organisée à la salle Miloud-Tahri de Souk Ahras, en présence des chefs de daïras, des présidents et des secrétaires généraux des APC, ainsi que les directeurs de l'administration locale des wilayas, de Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras, M. Ferrari a souligné que ce nouveau cadre «vise essentiellement à améliorer les performances de la gestion budgétaire dans les collectivités locales».

L'intervenant a souligné, en présence du directeur des finances locales au ministère de l'Intérieur et de représentants du ministère des Finances et la Cour des comptes, que le nouveau cadre budgétaire des communes est destiné à permettre aux communes de

gérer les dépenses publiques conformément au nouveau code communal.

De son côté, le directeur des finances locales au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Azzeddine Kerri, a souligné que le nouveau cadre budgétaire des communes sera «généralisé pour permettre aux gestionnaires locaux de se conformer aux dispositions du nouveau code communal, avant de rappeler que l'ensemble des préoccupations liées à cette question ont été évoquées lors des différentes rencontres régionales».

Le wali de Souk Ahras, Saâd Agoudjil, avait auparavant mis l'accent, au cours de son allocution d'ouverture de la rencontre, sur «l'unification nécessaire des interprétations du nouveau cadre budgétaire des communes», ainsi que sur «une définition claire des attributions».

Une rencontre régionale similaire, prévue à Annaba, regroupera les cadres des wilayas d'Annaba, de Skikda et de Guelma, a-t-on précisé.

## SAÏDA

**Obligation de distribuer le lait pasteurisé uniquement aux locaux commerciaux**

La direction du commerce de la wilaya de Saïda fait obligation à tous les distributeurs de fournir le lait pasteurisé à 25 DA aux propriétaires des locaux commerciaux pour assurer un meilleur approvisionnement des citoyens.

Le directeur du commerce, M. Bouamama Smahi, a mis l'accent lors d'une réunion avec les distributeurs de lait consacrée à l'examen au problème d'approvisionnement en cette matière, sur le respect de la nouvelle décision prise mercredi par les pouvoirs locaux dans ce sens obligeant les distributeurs à commercialiser ce lait subventionné par l'Etat aux propriétaires de locaux seulement.

Parallèlement, le lait de vache sera distribué au prix de 45 DA aux



gérants de cafés en vue de lutter définitivement contre cette défaillance dans la distribution du lait pasteurisé à Saïda. Deux brigades

de contrôle de la direction du commerce sont mobilisées pour veiller à l'application des instructions prises par les pouvoirs publics dès jeudi prochain. Des mesures répressives seront prises à l'encontre des contrevenants, a-t-il averti, soulignant que les instructions prises dans l'opération de distribution du lait visent l'intérêt général et le lait pasteurisé non écrémé doit être fourni à tous les citoyens. Quelque 40.000 sachets de lait sont produits quotidiennement par l'unité de production du lait et dérivés «La source» au profit de la wilaya de Saïda dont 30.000 sachets de lait pasteurisé partiellement écrémé et 10.000 sachets de lait de vache qui est collecté auprès des éleveurs de bovins de la wilaya.

**ORAN**  
**Tourisme : 5.330 lits en cours de réalisation**

Le secteur du tourisme à Oran sera renforcé de plus de 5.330 lits en cours de réalisation, selon un bilan annuel des activités de la wilaya présenté lors de la première session ordinaire de l'APW dont les travaux se sont poursuivis mercredi.

Selon la même source, la réalisation actuelle de 44 hôtels offrira 5.333 lits à la wilaya qui disposerait ainsi d'un parc de 19.967 lits répartis sur un total de 202 infrastructures touristiques. Ces projets, en cours de réalisation, contribueront également à la création de 1.482 postes d'emploi.

En 2014, le secteur s'est intéressé particuliè-

rement au parachèvement des procédures d'organisation d'espaces touristiques, notamment le plan d'aménagement touristique dont l'étude a été lancée par un bureau spécialisé, outre les neuf études d'aménagement de zones d'expansion touristique totalisant 1.649 hectares, confiée à l'Agence nationale de développement touristique (ANDT).

Il s'agit des zones de Madagh 1 et 2, Kristel, Cap Falcon, Cap Blanc, Les Andalous, Cap Carbon, Ain Franine et Mers El Hadadj. Selon un rapport de la commission de tourisme, de la pêche, de l'hydraulique, de l'agriculture et des forêts de l'APW, de tels projets relance l'investis-

## ZAOUIAS

**Le cheikh de la zaouïa Ougdim d'Adrar, Moulay Touhami Ghitaoui, n'est plus**

Moulay Touhami Ghitaoui, cheikh de l'école coranique «Malek Ibou Anas», relevant de la zaouïa Ougdim d'Adrar, et membre du Haut conseil islamique, est décédé hier à Paris (France) où il séjournait pour motif de soins, a-t-on appris auprès de ses proches.

Natif d'Adrar en 1954, cheikh Moulay Touhami Ghitaoui, un des notables de la région, a largement contribué à l'enseignement coranique et à la propagation des préceptes de l'islam, notamment à l'école coranique, qui était fréquentée par des élèves de différentes régions du pays et de l'étranger, notamment des pays du Mali, Niger, Nigeria, Mauritanie, Sénégal, Burkina-Faso et d'autres, a indiqué un de ses disciples, Cheikh Mohamed Mehamdi.

Le défunt, qui a occupé en 1970 le poste d'imam du ksar d'Ougdim d'Adrar où il a fondé, en 1990, une zaouïa et une école coranique, a été désigné en 1998 membre du Haut conseil islamique, et en 2001, membre du secrétariat général de l'Association nationale des zaouïas, avant de présider en 2010 l'Association nationale des notables et sages, puis président de la Ligue des Ouléma algériens, a fait savoir M. Mehamdi.

Connu pour son dévouement et sa rectitude, le regretté cheikh Touhami Ghitaoui a laissé derrière lui divers ouvrages religieux, en plus de ses contributions à différentes manifestations et activités culturelles, nationales et internationales.

Selon ses proches, les obsèques du défunt auront lieu demain après-midi à la mosquée Cheikh Sidi Mohamed Belkebir à Adrar, où sont attendues de nombreuses personnes pour porter un dernier regard sur la dépouille du défunt qui sera rapatriée de France et inhumée en terre natale.

## BATNA

**Campagne pour mettre un terme au commerce «anarchique» à Bordj El Ghoula**

Une campagne de lutte contre les activités commerciales illicites et très gênantes pour la circulation, qui foisonnent aux abords du marché de proximité de Bordj El Ghoula (entrée nord de Batna), vient d'être lancée par la commune, assistée des services sûreté, a-t-on constaté hier.

Le P/APC de Bordj El Ghoula, Abdelkrim Maroc, a fait partie de la «détermination» de sa collectivité à poursuivre la campagne jusqu'à «l'élimination définitive» des étais posés là, rendant particulièrement ardue la mobilité des usagers du marché.

Pour cet élus, il s'agit d'un phénomène à «stopper absolument» d'autant qu'il a pris une ampleur considérable et commence à représenter une «menace sérieuse» pour la sécurité des usagers de la route puisqu'il arrive souvent que des automobilistes effectuent des manœuvres dangereuses en arrêtant leurs véhicules devant les étals des vendeurs ambulants.

M. Maroc a également souligné le caractère «inacceptable» de cette situation dès lors qu'elle est le fait de vendeurs ayant «troqué» les locaux qui leur ont été octroyés dans des espaces sécurisés et appropriés mais qui restent inexploités et fermés.

La wilaya de Batna compte quelque 1.600 vendeurs activant dans le circuit informel.

issement touristique permettant à Oran de contribuer efficacement au plan de développement et de promotion d'un pôle touristique et à la compétitivité.

En matière de préparation de la saison estivale prochaine, la commission a insisté sur la nécessaire création des postes de la protection civile et de la gendarmerie nationale au niveau des 34 plages de la wilaya, ainsi que sur la préservation de l'environnement, la résorption de l'habitat précaire altérant le paysage général, l'intensification des actions de nettoiement et à éviter l'exploitation anarchique des plages.

## CRASH DE L'A320

**Le copilote «a actionné la descente de l'avion de manière volontaire»**



Le copilote de l'Airbus A320 de la compagnie allemande Germanwings, seul aux commandes, a vraisemblablement eu «la volonté de détruire» l'appareil en «actionnant la descente de l'avion», a affirmé hier le procureur en charge de l'enquête judiciaire, Brice Robin.

Andreas Lubitz, 28 ans, de nationalité allemande, se trouvait «seul aux commandes» dans la cabine de pilotage au moment du crash, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à Marignane (Sud) en présentant les premiers résultats de l'analyse d'une boîte noire de l'appareil. «Par une abstention volontaire, il a refusé d'ouvrir la porte de la cabine au commandant de bord», sorti momentanément du cockpit, a déclaré le procureur. Il a ensuite «actionné le bouton commandant la perte d'altitude pour une raison que nous ignorons totalement mais qui peut s'analyser comme une volonté de détruire cet avion», a-t-il ajouté. Le procureur a souligné que le copilote n'était «pas répertorié comme terroriste», et que «rien ne permet de dire qu'il s'agit d'un attentat terroriste» à ce stade. Le procureur a enfin indiqué que la mort mardi des 150 victimes du vol avait été «instantanée». «Nous n'entendons des cris dans les tout derniers moments», a-t-il dit. Le crash mardi dans le sud-est de la France de l'avion qui reliait Barcelone à Düsseldorf a fait 150 morts.

### 3 Américains à bord, 2 victimes identifiées

Washington a annoncé mercredi qu'il y avait trois ressortissants américains à bord de l'Airbus A320 qui s'est écrasé mardi en France, révélant l'identité de deux victimes. «Pour l'heure, nous pouvons confirmer la mort de deux citoyens américains, Yvonne Selke et Emily Selke. Nous sommes en contact avec leur famille et nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles et êtres chers des 150 passagers», a déclaré la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki. Elle a ajouté qu'un «troisième ressortissant américain était à bord de l'avion» mais sans vouloir annoncer officiellement son décès, ni son identité. Mme Psaki a indiqué que son gouvernement était «profondément attristé» par la nouvelle de l'accident survenu mardi au-dessus des Alpes et dans lequel 144 passagers et six membres d'équipage sont morts.

### TEMPÊTE MEURTRIÈRE AU CHILI

### 2 morts et 24 disparus

Des intempéries ont fait deux morts et 24 disparus dans le nord du Chili où l'état d'urgence a été décrété, a annoncé mercredi soir le gouvernement chilien.

«Nous confirmons le décès de deux personnes», un homme de 34 ans et une femme de 45 ans, a déclaré le vice-ministre de l'Intérieur Mahmud Aleuy, lors d'une conférence de presse. La forte tempête accompagnée de pluies torrentielles qui s'est abattue sur la région depuis mardi soir a également fait 700 sinistrés. 2300 personnes ont dû être hébergées dans la région d'Atacama.

La compagnie minière publique chilienne CODELCO, plus importante société productrice de cuivre au monde, a par ailleurs vu ses activités affectées.

## MÉTÉO : BMS

## De fréquentes averses de pluie sur 11 wilayas de l'Est

De fréquentes averses de pluie et/ou de grêle continueront d'affecter les régions de l'est du pays durant la journée jusqu'à vendredi, selon un bulletin spécial (BMS) émis hier par l'office national de météorologie.

Les wilayas concernées sont: Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma, Souk Ahras, Constantine, Mila, Sétif et Bordj Bou-Arréridj. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité de ce BMS (vendredi à 3 heures), précise la même source.



## ALGÉRIE - TUNISIE

## L'expérience algérienne en matière de promotion des droits de la femme, thème d'une conférence

L'expérience algérienne en matière de promotion des droits de la femme a été au centre d'une conférence présentée au deuxième jour de la 13e édition du Forum social mondial (FSM) auquel l'Algérie prend part avec plus de 400 associations et ONG.

La juriste Salima Kerkouk a évoqué, lors de cette conférence, les efforts consentis par le gouvernement algérien notamment les dernières années pour aider la femme à s'affirmer à tous les plans notamment économique et politique.

L'Algérie «a franchi de grands pas par rapport aux



autres pays» en matière de promotion de la femme, a estimé l'intervenante rappelant les mesures ayant permis à la femme algérienne de jouir d'une plus

large représentativité au sein des assemblées élues. La femme rurale a elle aussi, contrairement aux années précédentes, réussi à se positionner dans la vie

économique, a estimé la conférencière.

À propos de la participation de la délégation algérienne au FSM, la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes, Fatima Mouassa a précisé que plusieurs ateliers et conférences sont au menu autour de la politique socioéconomique de l'Algérie. Au menu de cette rencontre, une conférence sur «Le défi de la société civile dans le contexte national algérien et le contexte régional» et une autre autour des efforts de l'Algérie pour le triomphe des causes justes à l'instar des causes palestinienne et sahraouie.

## GENDARMERIE NATIONALE :

## Accidents de la route : 11 morts et 17 blessés en une journée

Onze personnes (11) sont mortes et 17 autres ont été blessées dans 16 accidents de la circulation routière survenus à travers le territoire national durant la journée de mercredi, selon un bilan rendu public jeudi par le commandement de la Gendarmerie nationale.

Le bilan le plus lourd a été enregistré sur la RN6, reliant El Bayadh à Saïda, au niveau de la commune d'El Kheiter où six personnes ont trouvé la mort suite à une collision entre un véhicule léger et un camion.

Une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade territoriale d'El Kheiter pour déterminer les causes exactes de cet accident, souligne la même source.



## EL BAYADH

## 6 morts dans un accident de la route



Six (6) personnes ont perdu la vie dans un accident de la circulation survenu mercredi soir, sur la RN6 sur le segment reliant le village de Mesbah à la commune de Khiter (125 km environ au nord de la ville d'El Bayadh), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit à la suite d'une collision frontale entre le véhicule touristique à bord duquel se trouvaient les six victimes (un homme, deux femmes et trois enfants) et un camion semi-remorque, a-t-on indiqué de même source.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier de Bougiba. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie territoriale compétente pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

APS

## OUARGLA

## Une opération d'extension pour renforcer la capacité du centre anticancéreux

Le centre anticancéreux (CAC) de Ouargla a bénéficié d'une opération d'extension pour renforcer sa capacité de traitement, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).



Dotée d'un financement de 200 millions DA, cette opération intervient en application des instructions du ministère de tutelle portant sur la construction d'un bunker destiné à accueillir un nouvel accélérateur linéaire au CAC, implanté au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf, a indiqué le directeur du secteur.

Fonctionnant actuellement avec deux (2) appareils (accélérateur linéaire, télé-cobalt), cette structure sanitaire à vocation régionale assure quotidiennement des séances de radiothérapie au profit d'un effectif atteignant les 150 patients venus de 29 wilayas du pays, a précisé M. Abdelbaki Bouhafs.

Dans le cadre des efforts menés par le secteur visant à améliorer la qualité des prestations médicales, le CAC de Ouargla sera bientôt doté d'un nouveau service de médecine nucléaire, a-t-il aussi signalé.

Au moins 1.488 malades, venus des quatre coins du pays, notamment de la région Sud, Est et Centre, ont été pris en charge au niveau du CAC de Ouargla, durant l'année écoulée, selon les chiffres fournis par l'EPH Mohamed-Boudiaf. Il s'agit de 1.242 malades ayant bénéficié

cié de traitements en radiothérapie et 246 autres en oncologie, pour le traitement de cancers, notamment les plus fréquents (sein, col utérin, poumon).

L'année 2014 a relevé un total de 10.577 consultations (oncologie, radiothérapie, chirurgie et anesthésie), en plus de 29.153 actes de soins, 23.588 traitements par radiothérapie, 4.094 par chimiothérapie et 412 actes chirurgicaux, a-t-on fait également savoir.

Cette structure médicale spécialisée est encadrée par un staff médical et paramédical algéro-cubain, dont des médecins spécialistes, des généralistes, des physiciens, des infirmiers et des manipulateurs, selon la même source.

Rencontrés par l'APS, des malades hospitalisés au CAC, dont une majorité de femmes atteintes du cancer du sein, venues des wilayas de Tipasa, Annaba et Biskra et d'El-Menéa (Ghardaïa), ont exprimé leur satisfaction quant aux conditions de prise en charge sanitaire, malgré le retard enregistré en matière de délivrance des rendez-vous pour des séances en radiothérapie.

La lutte contre cette tumeur «silencieuse», est aujourd'hui l'une des inquiétudes majeures du mou-

vement associatif à Ouargla, à l'instar de l'association «Errahma» d'aide aux malades cancéreux, qui s'implique dans l'accompagnement des malades à l'accès aux centres de traitement de cancers.

Encadré par des spécialistes en coordination avec des acteurs sociaux, diverses campagnes de sensibilisation, visant notamment à encourager le dépistage précoce du cancer du sein et la lutte contre le tabagisme, ont été organisées par cette association, selon son secrétaire général, Mustapha Gueddouh.

Dans le cadre des actions de solidarité, la maison de vieillesse située dans la localité d'El-Hadeb (commune de Rouissa), est réservée à l'ébergement des cancéreux et leurs accompagnateurs issus des régions éloignées, dans l'attente d'une séance de radiothérapie au niveau du CAC de Ouargla.

Cette structure de 50 lits offre différents services aux malades, tels que l'hébergement, le transport et la restauration, en plus d'une assistance psychologique aux cancéreux, en coordinations avec des psychologues, des imams et des associations locales telles que Ness El-Kheir, El-Ayadi El-Khadra et Chabab El-Islah.

## ORAN

## Nécessité d'améliorer les prestations et l'encadrement médicaux pour la promotion du service public



L'amélioration des prestations et de l'encadrement médicaux pour développer la santé de proximité et le service public dans la wilaya d'Oran a été l'une des recommandations formulées mercredi, lors de la première session ordinaire de l'APW.

Dans son rapport, la commission de la santé, de l'hygiène et de l'environnement de cette assemblée locale a insisté sur l'amélioration qualitative de la performance sanitaire, le développement de la santé de proximité et sa dotation en moyens pour instaurer la culture sanitaire, ainsi que sur le renforcement de la coopération entre les établissements hospitaliers en matière de prise en charge des cas difficiles, l'hygiène en milieu hospitalier et la formation continue de tous les personnels, notamment ceux des services des urgences.

La concrétisation de ces objectifs constitue un pas important vers l'amélioration du secteur de la santé dans la wilaya pour être à la hauteur des aspirations du citoyen, a-t-on souligné dans le rapport.

Le déficit en matière de ressources humaines est posé au niveau de la quasi totalité des nouveaux établissements hospitaliers qui souffrent d'un manque de spécialistes devant les efforts déployés dans la réalisation d'infrastructures, nécessitant une prise en charge urgente, a-t-on ajouté.

Avant la réception de quatre hôpitaux publics en 2016, le besoin de recruter près de 3.750 cadres et agents s'impose, selon le même document qui a indiqué que l'Institut national du cancer nécessite 660 et l'hôpital des grands brûlés 700 personnels.

Par ailleurs, le wali d'Oran, Abdelghani Zaâline a signalé les nombreux projets lancés en 2014 pour renforcer le secteur, à l'instar de ceux la deuxième tranche du projet de l'institut national anti cancer, du centre régional d'analyses médicales et de radiothérapie et d'une polyclinique au profit de la Sûreté nationale, outre la réalisation d'un pavillon des urgences médico-chirurgicales à l'établissement public hospitalier (EPH) d'El Mohgoun et d'un autre similaire au CHU d'Oran.

Il a rappelé la réception, l'an dernier, de trois établissements sanitaires à Gdyel, Arzew et dans la localité de Sidi El Bachir (Bir El Djir) contribuant à atténuer la pression sur les grands établissements hospitaliers qui accueillent un grand nombre de malades de la wilaya et d'autres.

## ALGER

## Poursuite de la campagne de sensibilisation sur le dépistage du cancer

La campagne sur le dépistage précoce du cancer, lancée le 25 février dernier, se poursuit toujours avec pour objectif de sensibiliser les femmes autour de l'importance de la prévention contre cette maladie, a déclaré mercredi à l'APS la directrice générale chargée de la femme et de la cohésion sociale au ministère de la Solidarité nationale, Laâdjla Khadja.

Cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné depuis la wilaya d'El Oued pour toucher l'ensemble des wilayas du pays, est menée en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Elle vise à toucher «le maximum de femmes, particulièrement celles vivant dans les milieux ruraux et les zones reculées», a expliqué Mme Laâdjla. «C'est une

équipe itinérante, appuyée par l'association Nour Doha, qui va à la rencontre des femmes en suscitant chez elles l'intérêt de se faire examiner et, si nécessaire, prendre en charge la maladie détectée», a-t-elle ajouté.

Une équipe pluridisciplinaire composée de praticiens spécialisés, de chirurgiens, d'oncologues et de sages-femmes, a été mobilisée pour mener à bien cette campagne de sensibilisation qui constitue une opportunité pour les femmes de se faire dépister.

Selon la même responsable, sur 611 femmes examinées dans la wilaya d'El Oued, 10 d'entre elles nécessitent des «examens complémentaires». Mme Laâdjla a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance et le rôle des médias dans la réussite de cette campagne de sensibilisation.

## GUINÉE

## 10.000 personnes recevront un premier vaccin contre Ebola testé

Près de 10.000 personnes devraient être vaccinées dans 190 «ceintures» identifiées sur une période de six à huit semaines en Guinée, après le lancement cette semaine par le gouvernement guinéen et l'OMS des premiers essais cliniques d'un vaccin contre le virus Ebola, selon un communiqué publié mercredi par l'Organisation.

Le gouvernement guinéen et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont lancé cette semaine la toute première vague d'essais cliniques d'un vaccin contre la maladie à virus Ebola dans un village touché par l'épi-

démie en Guinée, a indiqué l'organisaton onusienne dans le communiqué. Les volontaires seront suivis pendant une période de trois mois. Des résultats préliminaires pourraient être disponibles dès le mois de juillet 2015, et d'ici là, ce vaccin devrait être administré à près de 10.000 personnes. Ces tests de vaccinations dites «en ceinture» du vaccin VSV-EBOV, développé par l'Agence de la santé publique du Canada, ont été très bien accueillis dans un village rural de la préfecture de Coyah, a indiqué l'OMS dans le communiqué. «Cette opération historique nous donne espoir à tous, en

Guinée et partout dans le monde que, si l'efficacité et l'innocuité du vaccin sont démontrées, nous pourrons bientôt disposer d'un outil de santé publique efficace contre la maladie à virus Ebola», a déclaré Jean-Marie Dangou, représentant de l'OMS en Guinée, cité dans le communiqué. La vaccination dite «en ceinture» consiste à identifier les patients récemment infectés et à vacciner leurs proches pour créer une «ceinture d'immunité» autour d'eux et ainsi stopper la propagation du virus, selon le même communiqué.

APS

# TUBERCULOSE ELLE VA TUER 75 MILLIONS DE PERSONNES D'ICI 2050

La tuberculose multirésistante tuera 75 millions de personnes d'ici 2050 et coûtera 15 300 milliards d'euros à l'économie mondiale.

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée ce 24 mars, un groupe de parlementaires britanniques (le UK All Party Parliamentary Group on Global Tuberculosis) lance un appel aux différents gouvernements afin qu'ils créent un fonds de recherche et de développement pour lutter contre la tuberculose, l'une des maladies infectieuses qui entraînent le plus de décès dans le monde. Les derniers chiffres de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) indiquent qu'en 2013, 9 millions de personnes ont contracté la tuberculose et 1,5 million en sont mortes. Et selon les parlementaires britanniques, la tuberculose multirésistante pourrait tuer 75 millions de personnes d'ici 2050 et coûter 15 300 milliards d'euros à l'économie mondiale.

## Une forme de la maladie qui résiste aux médicaments

D'immenses progrès ont été accomplis ces dernières années : le taux de mortalité par tuberculose a chuté de



45% entre 1990 et 2013 et près de 37 millions de vies ont été sauvées entre 2000 et 2013. Mais il existe d'importants foyers où la tuberculose, devenue multi-résistante, où le taux de guérison reste faible.

Cette forme de tuberculose (TB-MR) est causée par des micro-organismes résistants aux deux médicaments antituberculeux les plus efficaces (l'isoniazide et la rifampicine). Elle a été recensée dans une centaine de pays.

En dépit de la résistance de la maladie, l'OMS vise à mettre un terme à l'épidémie mondiale de tuberculose en réduisant de 95% le nombre des décès par tuberculose et de 90% l'incidence entre 2015 et 2035. Tout comme les députés britanniques, l'organisation mondiale appelle les gouvernements à adapter et à mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la maladie afin d'obtenir un engagement et un financement à un haut niveau.

## LE VACCIN EST TOUJOURS EN RUPTURE DE STOCK

Depuis novembre 2014, le vaccin BCG SSI est en rupture de stock dans les pharmacies. Une situation qui s'éternise. Depuis 2007, la vaccination contre la tuberculose n'est plus obligatoire chez les nouveaux-nés. Néanmoins, elle reste fortement recommandée chez les enfants (jusqu'à 15 ans) qui présentent un risque

élevé de contracter la maladie : antécédents familiaux ou résidence en Ile-de-France, Guyane ou Mayotte. Sauf qu'à l'heure actuelle, le laboratoire Sanofi-Pasteur, l'unique fournisseur en France du vaccin BCG SSI en France, est... en rupture de stock. La situation n'est pas nouvelle : fin novembre 2014 déjà, la

société annonçait « la remise à disposition du BCG SSI (...) début février 2015 ». Mais depuis, toujours rien : il est toujours impossible pour les parents de se procurer le vaccin en pharmacie. Chez Sanofi, on explique ce retard par des difficultés d'ordre technique. Produit pharmaceutique « vivant », le BCG SSI

serait « long et délicat » à produire : 18 mois environ. Reste que la rupture de stock n'est pas totale : multiforme, le vaccin anti-tuberculeux reste disponible dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et dans les centres de lutte anti-tuberculeuse. Une affaire à suivre.

## LE DIABÈTE TRIPLE LE RISQUE DE DÉVELOPPER LA TUBERCULOSE

Une nouvelle étude alerte sur le lien entre le diabète et le risque de développer la tuberculose. Un lien inquiétant vu la progression des maladies métaboliques dans le monde.

Un nouveau rapport de l'Union internationale contre la tuberculose et de la World Diabetes Foundation révèle que le diabète triplera le risque de développer une tuberculose. Le rapport, fondé sur l'analyse sanguine de patients atteints de tuberculose en Inde, montre que ceux-ci ont des taux de diabète supérieurs à ceux de la population générale. Ainsi, les deux organisations auteures de l'étude mettent en garde contre une co-épidémie de diabète et de tuberculose dans le Monde.

« Le diabète est monté en flèche dans le monde, et devrait passer de 382 millions de cas en 2013 à 592 millions en 2035 » indique le rapport. Nommée « La menace d'une co-épidémie de tuberculose et

de diabète : un appel à l'action », l'étude prétend que si cette corrélation est ignorée, elle pourrait remettre en cause les progrès réalisés sur la tuberculose au cours des dernières décennies. Menée en Inde, où la tuberculose fait encore des ravages, l'analyse a été effectuée sur 8 269 patients atteints de tuberculose et traités pour cela. Parmi eux, 98% des patients (soit 8 109 personnes) ont été estimés diabétiques, et 13% (1 084 cas) ont été confirmés comme tels. « Là où ce lien est étudié – de l'Inde à la Chine en passant par l'Afrique Orientale et les Etats-Unis – nous observons des taux significativement plus élevés de diabète chez les patients tuberculeux que dans la population générale, s'insurge le Docteur Anil Kapur, de la World Diabetes Foundation. Si nous ne réagissons pas maintenant, nous allons vivre une co-épidémie, qui aura un impact sur des millions de gens,



et qui minera les ressources des systèmes de santé. » Le rapport indique qu'en Inde, malgré un programme national de lutte

anti-tuberculeuse efficace, il est possible que l'épidémie de diabète entrave les efforts menés contre la maladie.

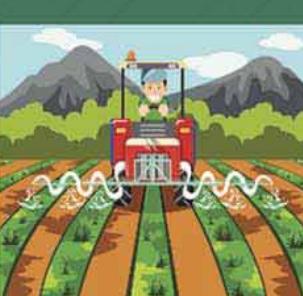
# PESTICIDES

## LES RISQUES SUR LA SANTÉ



## LES RISQUES RETARDES

... d'une exposition professionnelle



### Cancer de la prostate

chez les agriculteurs, les ouvriers d'usines de production de pesticides et les populations rurales

### Cancers hématopoïétiques : lymphomes non hodgkinien et myélomes

chez les professionnels exposés aux pesticides du secteur agricole et non agricole

### Maladies neurodégénératives : maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer

chez les personnes exposées professionnellement aux pesticides

### Atteinte à la fertilité masculine

... d'une exposition de la femme enceinte

#### Risque de fausses couches

#### Malformations congénitales

Trouble de la motricité, de l'acuité visuelle ou de la mémoire récente lors du développement de l'enfant

Risque de leucémies et de tumeurs cérébrales

Risque de faible poids à la naissance



Les plus à risque sont les femmes exposées professionnellement aux pesticides et celles vivant au voisinage d'une zone agricole ou liée aux usages domestiques de pesticides.



# PESTICIDES QUELS IMPACTS SUR LA SANTÉ

Après la récente classification par l'agence internationale de recherche sur le cancer (Iarc) de 5 pesticides comme cancérogènes "possibles" ou "probables", on s'interroge : que risque-t-on à être en contact avec des pesticides ? Notre santé est-elle en danger ? On fait le point.

Les pesticides auront-ils notre peau ? Sans jouer les cassandre, la méfiance à l'égard des pesticides augmente au fil des publications scientifiques qui fleurissent sur le sujet. En 2013, l'Institut national de

la santé et de la recherche médicale (Inserm) dressait un sombre tableau sur les effets de ces produits chimiques utilisés dans l'agriculture. Les employés du secteur semblent en première ligne.

L'exposition professionnelle aux pesticides joue un rôle dans le développement de cancers (prostate, leucémie, lymphome), de la maladie de Parkinson, de maladie d'Alzheimer.

## Les risques d'une exposition lors d'une grossesse

De nombreuses études, regroupées par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, mettent l'accent sur les risques encourus par les femmes enceintes exposées aux pesticides. Parmi les conséquences possibles : fausses couches, malformations et tumeurs cérébrales.

L'effet de l'exposition aux pesticides et son implication dans différentes maladies tels le cancer, les maladies neurologiques et les troubles de la reproduction est analysé par les scientifiques depuis les années 1980. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé a donc demandé à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) de réaliser un bilan à ce sujet. Aide par un groupe d'experts, l'Inserm a analysé la littérature scientifique internationale publiée au cours des 30 dernières années. Parmi les constats, celui de l'effet de l'exposition aux pesticides au cours de la période prénatale et périnatale ainsi que pendant la petite enfance, est particulièrement alarmant.

### Pesticides et grossesse

De nombreuses études épidémiologiques suggèrent que le développement de l'enfant, à court et moyen terme est mis à risque lors d'une exposition aux pesticides pendant la grossesse. L'augmentation de fausses couches tout comme le risque de malformations congénitales ne fait plus aucun doute selon certaines études. D'autres pointent "une atteinte de la motricité fine et de l'acuité visuelle ou encore de la mémoire récente lors du développement de l'enfant", lit-on sur le dossier de l'Inserm. Entre autres, des analyses récentes mettent en évidence le lien entre pesticides et un risque élevé de leucémie et de tumeurs cérébrales. Ce n'est pas tout, les experts de l'Inserm mettent en garde les utilisateurs de ces produits



chimiques sur les risques concernant la fertilité : "Le lien entre certains pesticides (notamment le dibromochloropropane), qui ne sont plus utilisés, et des atteintes de la fertilité masculine a été clairement établi mais de nombreuses incertitudes subsistent en ce qui concerne les pesticides actuellement employés."

En ce qui concerne la fertilité de la femme, le sujet "est mal connu et mériterait d'être mieux étudié", concluent les chercheurs.



## LIBYE

## Un rapport des Nations unies dénonce une série d'attaques violentes contre des défenseurs des droits de l'homme

Un rapport des Nations Unies publié mercredi à Genève met en lumière une série d'attaques violentes et de menaces contre des défenseurs des droits de l'homme en Libye.

Ces attaques survenues depuis l'intensification des combats en mai 2014 incluent «des meurtres, des enlèvements, des tortures, des mauvais traitements, des privations illégales de liberté et des menaces de mort par téléphone ou via les réseaux sociaux». Elles ont été documentées dans un rapport conjoint établi par la Mission des Nations unies en Libye (Misnul) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

A travers tout le pays, des groupes armés prennent pour cible les défenseurs des droits de l'homme qui tentent de mettre en lumière les violations et abus des droits de l'homme, souligne le document. «Beaucoup ont été tués», a déclaré à la presse Claudio Cordonne, chef de la division des droits de l'homme à la Misnul, sans donner de chiffres clairs.

«Le pays a atteint son pire niveau de répression depuis la révolution. Tout le monde est exposé», a affirmé M. Cordonne. Parmi les cas cités dans le rapport le cas d'une militante bien connue de la société civile, Entissar al-Hassaeri, qui a été abattue le mois dernier, à Tripoli. Son corps, et celui de sa tante, ont été retrouvés dans le coffre de sa voiture le 23 février.

Deux membres de l'ONG de défense des droits de l'homme, la National Commission for Human Rights-Libya, ont également été enlevés les 13 et 14 février dans le centre de Tripoli. Ils ont été relâchés depuis, mais d'autres défenseurs des droits de l'homme et membres de la société civile sont toujours portés disparus ou se cachent.

«Etant donné les risques croissants, les meurtres de défenseurs des droits de l'homme et les menaces répétées, beaucoup ont fui le pays, ont cessé de s'exprimer ou ont été contraints de travailler en secret, s'exposant ainsi que leurs proches à de grands risques», indique le rapport.

«Ceux qui ont réussi à fuir à l'étranger sont confrontés à une pléthore de problèmes liés à leur statut de résident et à l'expiration de leurs passeports, sans possibilité d'extension auprès de certains consulats libyens ainsi qu'à des pertes de revenu et autres difficultés financières», poursuit le texte. Le rapport avertit que «les personnes qui commettent des crimes au regard du droit international, dont beaucoup sont documentés dans le rapport, sont pénalement responsables, y compris devant la Cour pénale internationale». Il insiste sur le besoin «crucial» de reprendre la mise en place des institutions établies, en particulier des services chargés de l'application des lois et du système judiciaire en général. Le rapport exhorte toutes les parties à condamner publiquement les attaques contre les membres de la société civile.

Le rapport demande aussi «aux autorités libyennes et à celles exerçant un contrôle effectif sur le terrain de cesser immédiatement toute attaque contre des défenseurs des droits de l'homme et d'agir pour stopper ces attaques».

Il leur demande aussi d'œuvrer pour créer un environnement sûr et qui permette à ces défenseurs de poursuivre le travail indispensable qu'ils mènent pour la protection et la promotion des droits de l'homme en Libye. Selon le rapport, 200.000 à 300.000 Libyens sont désormais armés, dix fois plus que les 20.000 à 30.000 Libyens lors de la révolte contre l'ancien régime.

## Autodétermination du Sahara Occidental : L'UE soutient les efforts du secrétaire général de l'ONU

La chef de la diplomatie de l'Union européenne Federica Mogherini a confirmé mercredi à Strasbourg, le soutien de l'UE aux efforts du secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique «juste» et «duriable», permettant l'autodétermination du peuple sahraoui.

Interrogé par des eurodéputés au Parlement européen, Mme Mogherini a confirmé le soutien de l'UE aux efforts du secrétaire général de l'ONU, en vue de parvenir, a-t-elle dit, à une «solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permet l'autodétermination du peuple sahraoui dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes de la Charte des Nations unies». Mme Mogherini a précisé dans ce contexte que l'UE encourage les parties (Maroc et Front Polisario) à chercher une solution à ce conflit et appuie les efforts de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) et



de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross.

Interpellée par ailleurs, sur la situation préoccupante des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et leur violation par les marocains, tel que rapporté par plusieurs ONG internationales activant dans ce domaine, Mme Mogherini a indiqué que l'Union européenne suit de près la situation au Sahara occidental et a ex-

primé son inquiétude quant à la durée de ce conflit et ses conséquences sur la sécurité, le respect des droits de l'homme et la coopération dans la région. Elle a rappelé dans ce contexte, que l'UE a toujours exprimé son soutien aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU 2099 (2013) et 2152 (2014) qui mettent l'accent sur «l'importance de l'amélioration de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental».

## UE-MAROC

## L'UE appelle le Maroc à garantir le respect des libertés d'association, de rassemblement et d'expression

L'Union européenne (UE) a appelé mercredi le Maroc à garantir le respect des libertés d'association, de rassemblement et d'expression pour l'ensemble des citoyens et abolir toute peine privative de liberté pour les journalistes.

Le Maroc doit «garantir le respect des libertés d'association, de rassemblement et d'expression pour l'ensemble des citoyens, abolir toute peine privative de liberté pour les journalistes sur la base du code pénal ou de la loi antiterroriste et, concernant le code de la presse, renforcer la concertation des acteurs concernés», a indiqué l'UE dans un rapport sur la mise en œuvre du plan d'action de la Politique européenne de voisinage (PEV) entre l'UE et le Maroc entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014.

Le rapport a souligné notamment que «certaines manifestations pacifiques de mouvements sociaux et d'associations de droits de l'homme ont été réprimées, et plusieurs événements d'associations de droits de l'homme dans les lieux publics ont été interdits sans notification officielle».

Le rapport a, par ailleurs, relevé que même si le code de presse rénové «ne prévoit pas de peine privative de liberté pour les journalistes», ces derniers «resteraient passibles d'inculpations ou de sanctions sur la base du code pénal, ou de la loi antiterroriste».

«Les journalistes de la presse écrite comme les journalistes en ligne restent soumis à des mesures répressives telles des sanctions judiciaires et/ou économiques, et une certaine autocensure est à constater principalement dans la presse écrite», a affirmé le document de la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Le rapport a rappelé que «dans la classement mondial de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières en 2014, le Maroc occupe la 136e place sur 179 pays, comme en 2013». Evitant la problématique de la lutte contre la corruption qui «reste un chantier important», le rapport a noté que «la perception de la corruption a en



effet augmenté durant ces deux dernières années: selon l'organisation Transparency International, le Maroc se classe au 80e rang mondial sur 175 dans l'index 2014 de perception de la corruption».

Le rapport a, en outre, fait observer

que le projet de loi du gouvernement relatif à l'instance nationale de la probité et de lutte contre la corruption (INPLC), destinée à remplacer l'Instance centrale de prévention de la corruption était critiqué par certaines organisations de la société civile dont Transparency Maroc estimant que la nouvelle version était «répressive par rapport à la version précédente publiée en 2012».

«Alors que la nouvelle loi devrait conférer à cette instance, conformément aux standards internationaux, des compétences renforcées et notamment des pouvoirs d'investigation pré-judiciaires et d'auto-saisine, le projet réduit l'essentiel de son rôle à des missions de conseils, d'étude et de sensibilisation», a souligné le rapport.

En matière des drogues, le rapport a rappelé que «le Maroc reste le premier producteur mondial de haschich».

«Malgré une diminution des surfaces entre 2001 et 2011, celles-ci ont connu une nouvelle hausse en 2012, et la production n'a pas diminué en raison du rendement élevé des cultures permettant plusieurs récoltes par an», a noté le rapport.

En ce qui concerne le dialogue entre le Maroc et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA), il a fait remarquer qu'il n'y a pas eu de développements significatifs et «qu'aucune suite n'a été donnée au projet de protocole d'accord proposé par l'agence en 2010».

S'agissant des réformes économiques et sociales et développement, l'UE a considéré que «le Maroc reste vulnérable aux chocs extérieurs avec un déficit commercial sensible à la conjoncture de l'UE, notamment la zone euro», relevant que «le taux de chômage est estimé à 9,9% et demeure inquiétant surtout concernant les jeunes (20,1% pour la tranche d'âge 15-24). D'autre part, concernant le respect des droits de l'homme envers les migrants, le rapport a noté qu'en réaction aux fortes tensions (depuis fin août) entre citoyens marocains et ressortissants subsahariens notamment dans certains quartiers défavorisés de grandes villes du nord du Maroc, les autorités ont procédé à l'expulsion de migrants irréguliers par avion vers leur pays d'origine».

«Dans certains cas, les procédures en vigueur au sein de la législation marocaine n'ont pas été respectées», a affirmé le rapport communiqué conjointement au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au comité des régions.





## MOSTAGANEM Consécration de Chikhaoui Mohamed de Tissemssilt à la 4<sup>e</sup> édition des journées de l'enfant poète

L'enfant Chikhaoui Mohamed de Tissemssilt a décroché la première place au terme de la 4<sup>e</sup> édition des journées de l'enfant poète, mercredi à la Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem.

Les deuxièmes et troisième places sont revenues à Kerazini Meriem de Mostaganem et Boukerma Abdellouadou de Tiaret.

Le jury de cette manifestation, présidée par la poétesse Farah Khalidia et regroupant l'universitaire et poète Samia Brahma et l'enseignante de langue arabe Fatima Labidi, a recommandé d'inciter les enfants à compter sur leurs propres compétences littéraires en poésie.

Les recommandations ont porté aussi sur l'élargissement de la participation de la manifestation l'enfant poète à d'autres wilayas du pays, l'ouverture d'ateliers en marge d'un concours pour encourager la créativité infantile, outre la création d'un magazine regroupant tous les textes poétiques choisis pour chaque édition. Lors de cette manifestation de trois jours, 21 enfants de plusieurs wilayas ont présenté 25 poèmes traitant de sujets inhérents à la citoyenneté, l'amour de la patrie et autres poèmes sur la Révolution.

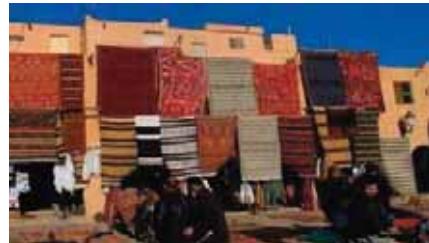
## GHARDAÏA 47<sup>e</sup> édition de la fête du tapis

Le coup d'envoi de la 47<sup>e</sup> édition de la fête du tapis, célébrée annuellement dans la capitale du M'zab (Ghardaïa), a été marqué, hier, par un défilé éclectique d'une vingtaine de chars décorés de produits d'art traditionnel, particulièrement le tapis.

Le spectacle inaugural de ce défilé coloré de la fête du tapis, dont le coup d'envoi a été donné par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a été imprégné par de belles fresques affichées par une brochette de troupes folkloriques issues des différentes localités de la wilaya.

Dans un cortège magistral, les chars ornés de tapis qui ont sillonné le tronçon de la route nationale 1, traversant le quartier de Bouhraoua, l'entrée nord de Ghardaïa, sous les applaudissements du public et en présence également de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, ont réussi à enchanter la population ghardaouie et les hôtes de la ville, en dévoilant l'art populaire dans toute sa splendeur et son raffinement.

Cette 47<sup>e</sup> édition augure à une relance des activités artisanales et touristiques dans la région de Ghardaïa, prisée par de nombreux touristes et



autres visiteurs, et permet aux nombreuses familles d'écouter les produits artisanaux.

A travers chaque char orné de tapis, les participants ont voulu se focaliser sur le rôle des femmes dans la promotion de l'artisanat et mettre en exergue l'une des expressions les plus raffinées de l'art de vivre, de créativité et de génie féminin propre à chaque région, transmis de génération à génération.

Selon les organisateurs, cette manifestation se veut «un hymne» au savoir-faire reconnu des artisans de la wilaya de Ghardaïa et de l'Algérie entière, dont les œuvres constituent un patrimoine culturel ancestral.

L'événement constitue une opportunité pour mettre en valeur l'importance et le rôle de l'artisanat dans la société à travers la pérennisation et la revalorisation du tapis traditionnel et de témoigner de sa culture plurielle, ont-ils fait savoir.

«Le tapis est une fierté

pour toutes les femmes», a déclaré à l'APS un membre du comité d'organisation de cette 47<sup>e</sup> édition, soulignant que ce produit de l'artisanat, «admirablement façonné, allie la modernité du style et l'originalité de l'ancestrale culture algérienne, riche et authentique». Al'occasion de cette fête du tapis, le public pourra admirer et apprécier les riches potentialités des localités de Ghardaïa, de Guerrara (zone steppique), et d'El-Menea (zone d'Erg), en passant par celle de Métillia et de la station thermale de Zelfana, sans oublier Berriane, formant ainsi une véritable fresque multiculturelle qui constitue la richesse d'un patrimoine national jalousement préservé. «Cette fête ambitionne de célébrer l'espoir et l'optimisme de la femme rurale ghardaouie, à travers la créativité, les motifs, couleurs et modèles des tapis qu'elle a tissés», a souligné Mme Hadda, une tisserande de Ghardaïa. Par cette fête, la région de Ghardaïa réalise un

nouveau jalon sur la voie du renforcement de sa position en tant que destination touristique prisée pour ses atouts naturels, architecturaux, culturels et la diversité de l'offre en artisanat, particulièrement le tapis qu'elle propose à ses visiteurs, qui viennent par milliers des quatre coins du pays, a fait savoir, pour sa part, Abdellaher un gérant d'hôtel à Ghardaïa.

La fête du tapis s'est enracinée au fil des années dans la mémoire de la population et dans les traditions culturelles des Ghardaouis, a affirmé à l'APS le directeur de la culture de la wilaya, Brahim Baba Addoun. Plusieurs activités culturelles variées et diversifiées ainsi qu'une exposition-vente de produits des différentes associations, microentreprises de femmes spécialisées dans l'artisanat ainsi que les stagiaires et apprentis des centres de formations professionnels ont été programmés au palais des exposition sis à Bouhraoua durant cette fête du tapis qui s'étalera jusqu'au 31 mars en cours, coïncidant avec les vacances scolaires de printemps.

Dans ce sens, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat procéda en fin d'après-midi à l'inauguration de cette exposition-vente des produits artisanaux, à laquelle prennent part près de 150 artisans représentant une trentaine de wilaya du pays.

## Activation du service de la bibliothèque nooonbooks.dz



La bibliothèque numérique nooonbooks.dz qui comprend 30.000 ouvrages en langue arabe toutes spécialités confondues, a été mise en service, a indiqué mercredi la maison d'édition et de distribution El-Houda, représentant exclusif de cette bibliothèque électronique arabe en Algérie.

Fruit d'une coopération entre les éditions El-Houda et Algérie Télécom, cette initiative vise à rapprocher le livre

du lecteur lui permettant d'accéder à cette bibliothèque à travers la carte numérique nooon et de télécharger un livre à partir du site sus-cité, précise la même source.

Cédée à 2.400 DA, la carte dont la durée de validité est de 12 mois, est disponible dans toutes les agences d'AT et le réseau des bibliothèques des Editions El-Houda.

Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés sur la page web à partir d'un ordinateur ou en téléchargeant l'application sur smart phone ou tablette. D'autres projets similaires seront lancés telle la bibliothèque électronique pour enfants, une application sur le livre local et la bibliothèque académique, ajoute la même source.

## Une exposition de costumes italiens d'époque inaugurée à Alger

Une exposition de costumes d'époque réalisés pour le théâtre, l'opéra et le cinéma par une maison de couture italienne a été inaugurée mercredi à Alger et se poursuivra jusqu'au 25 avril.

Visible à l'Institut culturel italien d'Alger, cette exposition regroupe une dizaine de tenues d'hommes et de femmes portées du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle et conçues par la maison de couture «Il Costume» de Rome pour des représentations de célèbres opéras de Giuseppe Verdi ou pour des films historiques de cinéastes américains et italiens.

Témoins d'un savoir-faire typique de l'Italie, robes de princesses ou de servantes, tenues de carnaval et autres habits d'hommes de la noblesse rivalisent de finesse et d'élégance à la fois dans les matières utilisées (satin, velours, brocard, etc) et dans les broderies aux multiples détails et motifs.

Certaines de ces tenues ont, par ailleurs, valu aux costumiers d'importantes distinctions à l'exemple de la robe à panier «Dame 1700» portée dans le film *Marie-Antoinette*

(2006) de Sofia Coppola primé de l'Oscar des «meilleurs costumes» pour le travail de la costumière Milena Canonero.

D'autres costumes exposés ont également été portés dans des films non moins célèbres comme le trois quart en velours vert utilisés dans *Barry Lyndon* (1975) de Kubrick et l'année suivante dans *Il Casanova* du grand cinéaste italien Federico Fellini. Les amateurs de l'Italie du XV<sup>e</sup> siècle pourront aussi admirer les tenues fastueuses des filles et garçons de la sinistre famille Borgia qui ont été portées par les acteurs de la série télévisée éponyme, réalisées en 2011 et qui a connu un franc succès.

L'exposition propose, en outre, des tenues de personnage typiques du théâtre populaire italien «Commedia Dell'arte» comme celui multicolore de «l'Arlequin» (arlequin).

Les costumes exposés à l'Institut culturel italien avaient été montrés la première fois en février 2015 à l'occasion d'un défilé de mode organisé à l'ambassade d'Italie à Alger.

## AÏN DEFLA 50 participants à une exposition régionale de l'artisanat

Une cinquantaine d'artisans venus de 15 wilayas du pays prennent part à une exposition régionale de l'artisanat ouverte mercredi à Aïn Defla sous le slogan «L'artisanat, un art, une innovation». Cette manifestation, abritée six jours durant par la station thermale de Hammam-Righa, a pour but de mettre en relief les produits réalisés par les artisans, a indiqué Abdous Azzedine, directeur de la chambre locale d'artisanat et des métiers (CAM), organisatrice de l'événement. Ce rendez-vous constitue également une opportunité pour

les professionnels du secteur de l'artisanat d'échanger leurs expériences dans le but de développer leurs produits et de les perfectionner, a-t-il ajouté.

Diverses branches d'activités artisanales seront présentées lors de cette manifestation à l'image notamment de la poterie, de la céramique, des gravures, d'habits, de sculpture sur bois, de sellerie, ainsi que de la vannerie, broderie, de bijoux et des gâteaux traditionnels, a précisé M. Abdous. Pour le président de la CAM de Aïn Defla, Nedjem Benyoucef, la tenue

d'expositions consacrées à l'artisanat est à même de «booster» cette activité et permettre aux professionnels de vendre leurs produits, estimant que l'artisanat constitue le gagne-pain de nombreuses familles à Aïn Defla. M. Nedjem a émis le souhait de voir cette exposition avoir une dimension nationale à l'avenir, relevant que le choix de Hammam-Righa pour abriter cette manifestation n'est pas fortuit eu égard à la notoriété de cette région en matière de tourisme.

APS



## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:25 Culture Infos : TFou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:57 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Joséphine, ange gardien  
15:35 Série TV : Nos chers voisins  
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Autre : Bienvenue chez nous  
19:00 Autre : Le juste prix  
19:55 Autre : Météo  
Météo  
Autre (5 mn)  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Culture Infos : My Million  
20:34 Culture Infos : Trafic info  
20:35 Autre : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Autre : C'est Canteleup  
20:55 Autre : Les enfants de la télé  
23:30 Autre : Tirage de l'Euro Millions  
23:35 : Florence Foresti

**2**

06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:50 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:48 Autre : Météo 2  
13:50 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 : Comment ça va bien !  
17:15 Autre : Mon food truck à la clé  
18:10 Culture Infos : Point route  
18:15 Autre : Joker  
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:46 Culture Infos : Grand public  
20:50 Autre : Météo 2  
20:55 : Boulevard du palais  
22:30 Culture : Ce soir (ou jamais !)

**3**

06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Krypto le superchien  
06:57 : Krypto le superchien  
07:08 : Marsupilami  
07:35 : Marsupilami  
08:02 : Marsupilami  
08:29 Culture Infos : Mercredi Ludo  
08:30 : Scooby-Doo  
08:50 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:14 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:34 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?  
09:58 : Oggy et les cafards  
10:05 : Oggy et les cafards  
10:11 : Oggy et les cafards  
10:18 : Oggy et les cafards  
10:29 : Peanuts

10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:50 Culture Infos : Thalassa  
22:40 : Frères d'armes  
22:45 Autre : Météo  
22:48 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots  
22:50 Autre : Soir 3  
23:20 Culture Infos : Enquêtes de régions

**CANAL+**

06:45 Autre : Zapping  
06:55 Autre : Le Before du grand journal  
07:20 Autre : La météo  
07:22 Autre : Le petit journal  
07:50 Autre : Les Guignols de l'info  
08:01 Autre : La météo  
08:03 : Zapsport  
08:05 Série TV : Anger Management  
08:25 Cinéma : Jack et la mécanique du cœur  
09:55 Culture Infos : Rencontres de cinéma  
10:15 Culture Infos : Le tube  
11:00 Cinéma : Babysitting  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Cinéma : Divin enfant  
15:30 Autre : La semaine de Gaspard Proust  
15:35 : Les nouveaux explorateurs  
16:45 Cinéma : La crème de la crème  
18:12 Série TV : Les tutos  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19:05 Autre : Le grand journal  
20:05 Autre : Le grand journal, la suite  
20:25 Autre : Le petit journal  
21:00 Cinéma : The Amazing Spider-Man : le destin d'un héros  
23:15 Cinéma : Noé

**M**

06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Tony & Alberto  
07:10 : Tony & Alberto  
07:45 Culture Infos : Kid & toi  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:25 Série TV : Lou !  
08:40 Série TV : Les p'tits diables  
08:50 Autre : Météo  
08:55 Culture Infos : M6 boutique  
10:00 Série TV : Raising Hope  
10:25 Série TV : Raising Hope  
10:50 Série TV : Drop Dead Diva  
11:45 Série TV : Drop Dead Diva  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:38 Culture Infos : Astuces de chef  
13:40 Autre : Météo  
13:45 : Victoire Bonnot  
15:30 Cinéma : Dans ses rêves  
17:25 Autre : Les reines du shopping  
18:30 Autre : Les reines du shopping  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:55 Série TV : NCIS  
21:45 Série TV : NCIS  
22:30 Série TV : NCIS  
23:25 Série TV : NCIS

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Qui veut gagner des millions ?



Qui veut gagner des millions ? - Spéciale Sidaction L'animateur accueille de nombreuses célébrités venues soutenir, dans la bonne humeur, l'opération Sidaction, ensemble contre le sida. Tour à tour, les comédiens Gérard Darmon et Max Boublil, l'acteur Lorànt Deutsch avec l'humoriste Stéphane Guillon, les artistes Michel Leeb et Guy Lecluyse, Camille Cerf, Miss France 2015, avec Sylvie Tellier, directrice générale de la société Miss France, la chanteuse Hélène Ségara avec l'amusant Mathieu Madenian répondent à moults questions de culture générale. Lors de cette édition spéciale du fameux jeu, les cinq duos vont tenter d'atteindre le sommet de la pyramide des gains. Ils doivent récolter un maximum de fonds pour lutter contre la terrible maladie.

**2**

20h45

## Boulevard du palais - Je ne voulais pas

Boulevard du palais - Je ne voulais pas Le parlementaire Guy Faure est retrouvé mort. La presse venait de mettre au jour qu'il possédait un compte en Suisse. La piste du suicide est écartée après l'autopsie effectuée par le légiste Pluviniage. Rovère et Nadia creusent du côté politique et financier. Puis, Rovère revient avec Di meglio dans l'appartement du député. Ils trouvent le corps d'un bébé dans le congélateur. L'ADN va révéler l'identité de la mère.

**3**

19h30

## Thalassa

Thalassa Au cœur des grandes marées Le 21 mars 2015, le coefficient de marée a atteint une valeur record, un phénomène qui n'est pas arrivé depuis 1997. Quand la mer descend. La mer du Nord, la Manche et l'Atlantique reculent plus que d'habitude et révèlent des territoires inexplorés. Des épaves émergent, les chasseurs de marées et les artistes espèrent réaliser la photo du siècle, les scientifiques guettent les espèces rares et les équimeurs cherchent des trésors • Quand la mer monte. La Manche et l'Atlantique remontent jusqu'à menacer le littoral. Tandis que des patrouilles portent secours aux promeneurs piégés par la marée, certains profitent de la montée des eaux pour surfer sur un mascaret.

**CANAL+**

20h55

## The Amazing Spider-Man : le destin d'un héros

The Amazing Spider-Man : le destin d'un héros Alors que Peter Parker n'est encore qu'un enfant, Richard, son père, scientifique de renom, meurt, avec sa femme Mary, dans un accident d'avion alors qu'il quittait le pays en emportant une dangereuse formule scientifique. De nos jours, Peter, alias Spider-Man, a tout juste le temps d'arrêter le malfaiteur Aleksei Sytsevich, qu'il doit se rendre à la cérémonie de diplômes de son lycée. Ce faisant, il sauve la vie de Max Dillon, modeste employé de la société Oscorp, qui appartient à Norman Osborn, le père de son meilleur ami Harry.

**M**

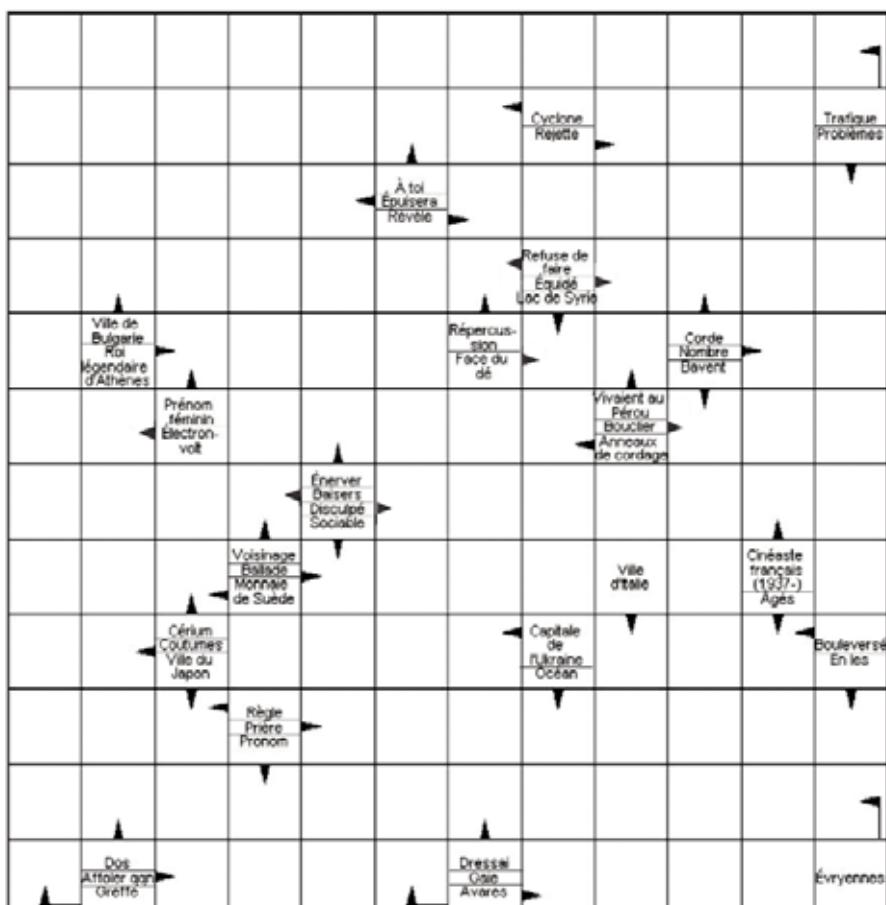
20h50

## NCIS : enquêtes spéciales



NCIS : enquêtes spéciales saison 11 épisode 18 (1/2) Le corps de Dan McLane, un membre du Congrès retraité des marines, est repêché dans le Mississippi, à La Nouvelle-Orléans. Chargé de l'enquête, l'agent Dwayne Pride vient demander le soutien de Gibbs, l'un de ses vieux frères d'armes. L'enquête est conjointement menée par une équipe du FBI et par l'agent Fornell. Leurs recherches les conduisent sur la piste d'une prostituée avec laquelle le défunt avait passé sa dernière soirée.

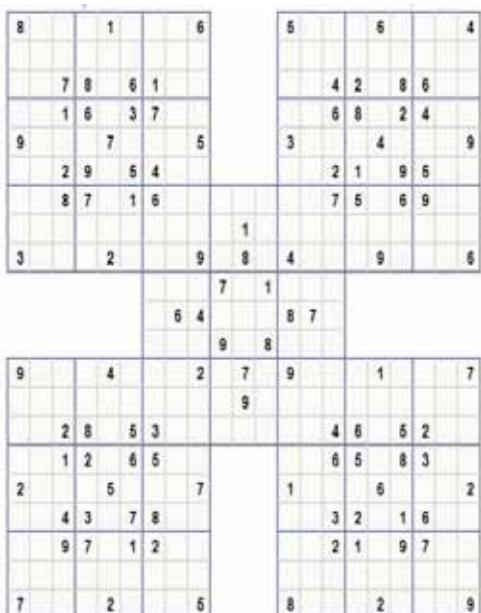
## Mots fléchés n°904



## Samouraï-Sudoku n°904

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



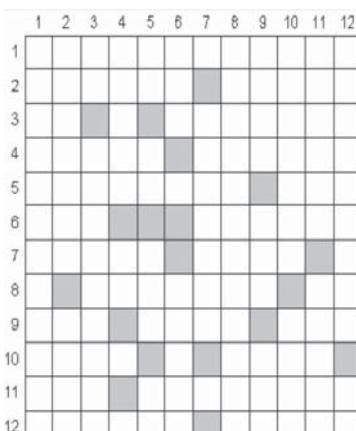
## Mots croisés n°904

## Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tor
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fille de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principière d'Italie
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

## Verticalement:

1. Amissoit
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinité



## 7 erreurs



## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

## Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

## Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

## Proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

## Proverbe français

## C'est arrivé un 26 Mars

1974 : indépendance de l'île de la Grenade.

1979 : élection de Chadli Bendjedid à la présidence de l'Algérie.

1985 : verdict du procès de l'assassinat du père Jerzy Popieluszko et condamnation de plusieurs militaires à de longues peines de prison.

1986 : fuite de Jean-Claude Duvalier, président de la République d'Haïti, pour la France.

1991 : Jean-Bertrand Aristide devient président d'Haïti.

1991 : attaque au mortier du 10 Downing Street.

1992 : signature du Traité de Maastricht.

1996 : Letsie III du Lesotho devient roi du Lesotho.

1996 : René Préval prête serment comme président d'Haïti.

1999 : début du règne d'Abdallah II de Jordanie.

2000 : victoire de Stjepan Mesić à l'élection présidentielle en Croatie.

2001 : Jean-Bertrand Aristide prête de nouveau serment en Haïti.

2004 : près de 400 membres du Fatah, le parti de Yasser Arafat, démissionnent pour protester contre la corruption et le manque d'ouverture à l'intérieur du parti.

2012 : le président des Maldives, Mohamed Nasheed, quitte le pouvoir à l'issue d'une mutinerie de l'armée. Son successeur est Mohammed Waheed Hassan.

## Célébrations :

- **États-Unis** : National Black HIV/AIDS Awareness Day (Journée nationale de prise de conscience noire du HIV/SIDA), destinée particulièrement à la communauté afro-américaine.

- **Grenade** : Independence Day (Jour de l'indépendance), émancipation de la suzeraineté du Royaume-Uni en 1974.



## BASKETBALL/

TOURNOI INTERNATIONAL DE L'AMITIÉ (U16)

**Victoire de l'Algérie devant le Tunisie (53-47)**

La sélection algérienne de basket-ball U16 garçons s'est imposée devant son homologue tunisienne sur le score de 53 à 47, en match comptant pour la première journée du tournoi international de l'amitié, disputé mercredi à Staoueli (Alger). Dans l'autre match du tableau masculin, le Mali s'est imposé face au Maroc par 62 à 42. Chez les filles, la sélection algérienne s'est inclinée devant son homologue tunisienne (36-62), alors que le Mali a largement battu le Maroc (94-17). Pour la deuxième journée de la compétition, les sélections algériennes entraînées par deux anciens internationaux Yasmine Chabi pour les filles et Fardjallah Harouni pour les garçons, seront opposées à leurs homologues marocaines. Le Tournoi international de l'amitié de basket-ball de la catégorie U16, filles et garçons, se déroule du 25 au 29 mars à la salle olympique de Staoueli (Alger) avec la participation de l'Algérie, du Mali, de la Tunisie et du Maroc.

**Résultats de la 1<sup>re</sup> journée :**

**Filles:**

Tunisie-Algérie 62-36

Maroc-Mali 40-62

Algérie - Tunisie 53-47

Classement

Maroc-Mali 40-62

Algérie - Tunisie 53-47

## LIGUE 1 "MOBILIS" (24E JOURNÉE)

## L'ES Sétif veut s'emparer du leadership



**Les matchs ES Sétif - ASO Chlef et JS Kabylie - MC Alger seront à l'affiche de la 24e journée de Ligue 1 Mobilis de football, prévue demain, même si les objectifs de certains antagonistes sont diamétralement opposés.**

L'Entente, 2e avec un point de retard sur le MO Béjaïa, jouera en effet avec l'espoir de gagner pour reconquérir le leadership, surtout que les Crabes seront probablement mis à rude épreuve par le RCA à Larbaâ, au moment où les Chélifiens chercheront à sauver leur peau, en réussissant un bon résultat susceptible de les hisser hors de la dernière place du classement.

Gagner pour éviter la relégation sera également l'objectif de la JSK qui, même en étant installée à la 9e place ne dispose que de cinq points d'avance sur le premier club non relégable, ce qui est loin de constituer une marge sécurisante à sept journées de la fin de la saison.

Les Canaris, bien que de retour à Tizi-Ouzou après une longue suspension de terrain, suite à la mort de l'attaquant camerounais Albert Ebossé, n'auront

pas la tâche facile pour autant, car ayant affaire au MC Alger, un adversaire encore plus menacé par la rétrogradation en Ligue 2 et qui par conséquent ne devrait pas se laisser faire.

Longtemps confiné dans la dernière place du classement, le MCA est remonté à la 13e place, le week-end dernier, à la faveur de sa victoire à Bologhine (1-0) face à l'ESS. Ainsi, et sur leur lancée, les Vert et Rouge voudront confirmer ce samedi contre la JSK, qui devrait donner lieu à un "clasico" palpitant au stade du 1er Novembre. La 24e journée sera marquée également par le derby de l'Ouest, entre le MC Oran, qui accueille l'USM Bel-Abbes au stade Zabana, ainsi que le duel USM El Harrach - ASM Oran, entre deux grandes écoles de football, qui développent, probablement le meilleur jeu de la Mobilis-Ligue 1. Le CR Belouizdad, sur une courbe ascendante depuis quelques semaines et auteur d'un bon résultat nul (2-2) chez le leader au cours de la précédente journée est déterminé à confirmer la bonne forme qu'il affiche en ce moment, en accueillant la JS Saoura dans son stade fétiche du 20 Août 1955.

### USM EL HARRACH La sanction du joueur Harrag passe d'un match à quatre

Le joueur de l'USM El Harrach, Harrag Chemseddine, a vu sa sanction passer d'un seul match à quatre fermes, a indiqué mercredi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site internet. La LFP a apporté une rectification à la première sanction publiée sur le même site lundi dernier au terme de la réunion de la commission de discipline de cette instance. Outre cette sanction, Harrag devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA, ajoute la même source. Le jeune latéral gauche "d'Essafra" avait été expulsé lors du match perdu par son équipe sur le terrain de l'ASO Chlef (2-1), samedi dernier pour le compte de la 23e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne.

### MC EL EULMA L'entraîneur français Jules Accorsi attendu le week-end pour finaliser son contrat

Le technicien français, Jules Accorsi, est attendu ce week-end pour finaliser son contrat avec le MC El Eulma (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de l'ancien coach Azzedine Aït Djoudi, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club du «Baby». Accorsi (78 ans), qui avait déjà dirigé par le passé la barre technique de la JSB Béjaïa (Ligue 2) entre 2003 et 2005, a donné son accord de principe à la direction du MC El Eulma. Il est sur le point d'effectuer ainsi son retour au club qu'il avait mené à la quatrième place au classement final la saison dernière. Le départ d'Aït Djoudi est intervenu suite à la défaite concédée vendredi dernier à domicile face au MC Oran (0-1), dans le cadre de la 23e journée. A sept journées de l'épilogue, le MC El Eulma pointe à la peu reluisante 13e place au classement avec 27 points, à égalité avec le MC Alger. Lors de la 24e prochaine journée, prévue samedi, le MC El Eulma sera au repos, après le report de son match en déplacement face à l'USM Alger, à une date ultérieure.

La JSK se trouve être l'ancien club de l'entraîneur belouizdadi, Alain Michel, ce qui devrait donc constituer une source de motivation supplémentaire pour le Chabab de l'emporter, confortant au passage la bonne 5e place qu'il occupe actuellement.

Cette 24e journée sera amputée des matchs CS Constantine - NA Hussein Dey et USM Alger - MC El Eulma, reportés à des dates ultérieures suite à la défection de trois joueurs internationaux, aussi bien chez les Sanafir que chez les gars de Soustara.

### Programme :

#### Demain :

RC Arbaâ - MO Béjaïa	15h00
USM El Harrach - ASM Oran	15h00
JS Kabylie - MC Alger	16h00
CR Belouizdad - JS Saoura	16h00
MC Oran - USM Belabbès	16h00
ES Sétif - ASO Chlef	18h00
CS Constantine - NA Hussein Dey	(reporté au 3 avril)
USM Alger - MC El Eulma	(reporté à une date ultérieure)

Classement	Pts	J
1. MO Béjaïa	39	23
2. ES Sétif	38	23
3. MC Oran	35	23
4. - USM Alger	35	23
5. - ASM Oran	33	23
6. - CR Belouizdad	33	23
7. RC Arbaâ	32	23
8. - USM El Harrach	32	23
9. - JS Kabylie	32	23
10. CS Constantine	30	23
11. JS Saoura	30	23
12. USM Bel-Abbes	28	23
13. MC Alger	27	23
14. - MC El-Eulma	27	23
15. NA Hussein Dey	26	23
16. ASO Chlef	25	23

### JSK- MCA Abid Charef au sifflet

Le clasico JS Kabylie - MC Alger comptant pour la vingt-quatrième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis prévu aujourd'hui au stade 1er Novembre de Tizi Ouzou sera dirigé par l'arbitre international Abid Charef Mehdi, a indiqué mercredi la Ligue de football professionnel (LFP). Le directeur du jeu Abid Charef sera assisté de Tamen Ahmed et Boullefel. Le quatrième arbitre est Bouzerar. La JS Kabylie qui reste sur un succès en déplacement contre l'ASM Oran sur le score de 3 à 2 occupe la septième place avec 32 points en compagnie du RC Arbaâ et l'USM El Harrach. De son côté, le MC Alger demeure sur deux victoires de rang contre respectivement l'USM Bel-Abbes et l'ES Sétif sur le même score (1-0). Les Verts et Rouge partagent la 14e position avec le MC El Eulma (27 points). Lors du match aller disputé au stade Omar-Hamadi, la JS Kabylie s'était imposée sur le score de 4 à 2.

### ASM ORAN L'entraîneur Benchadli renonce à sa démission

L'entraîneur Djamel Benchadli, absent des premières séances d'entraînement de la semaine, a renoncé à son départ de l'ASM Oran en représentant service en vue du prochain match sur le terrain de l'USM El Harrach, a appris l'APS mercredi auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. Benchadli avait l'intention de jeter l'éponge à la suite de la défaite à domicile contre la JS Kabylie (3-2) samedi dernier pour le compte de la 23e journée du championnat. Il est revenu à de meilleurs sentiments après le soutien qu'il a reçu de la part de ses dirigeants, ajoute la même source. L'ASMO, de retour cette saison parmi l'élite après sept années passées en Mobilis-Ligue 2, a réussi un parcours honorable jusque là. Mais son élimination à domicile face au MO Béjaïa en quarts de finale de la Coupe d'Algérie suivie par la défaite contre la JSK ont mis Benchadli dans une situation inconfortable d'où son désir de rendre le tablier. Les gars de "M'dina J'dida", sont cinquièmes au classement avec 33 points, accusant un retard de six unités par rapport au leader, le MOB. Benchadli, en compagnie d'Abdelkader Amrani (MOB) et Kheireddine Madoui (ES Sétif), sont les seuls entraîneurs de Mobilis-Ligue 1 qui conservent encore leurs postes au sein de leurs clubs respectifs depuis le début de cet exercice.

### Le MCA dépose un recours suite à la sanction du huis clos

Le MC Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), a déposé mercredi un recours auprès de la commission d'appel de la Fédération algérienne de football (FAF), suite au huis clos infligé par la Ligue professionnelle de football (LFP), a appris l'APS auprès du club algérois. La direction du MCA espère que le huis clos sera «annulé», et du coup recevoir le CR Belouizdad en présence du public, dans le cadre de la 25e journée. La sanction infligée à la formation de la capitale est justifiée par «le jet de fumigènes, échauffourées entre les deux galeries avec arrêt momentané de la partie (12mn)», lors du match du MCA face à l'ES Sétif (1-0), disputé samedi au stade Omar-Hamadi. Le club sétois a également écopé de la même sanction. La commission a laissé, en outre, le dossier ouvert «pour complément d'informations» et a invité les dirigeants de l'ESS pour audition ce jeudi.

### Une aide de près de 10 millions DA pour renflouer les caisses du WA Tlemcen

Une aide financière de près de 10 millions de dinars a été octroyée, dans la soirée de mercredi, au siège de la wilaya de Tlemcen, par des entreprises privées et publiques au WA Tlemcen, pensionnaire de la Mobilis-Ligue 2 de football, lors d'une rencontre en présence de plusieurs donateurs. Des entreprises privées, publiques ainsi que des présidents d'APC ont été réunis dans l'urgence par le chef de l'exécutif de la wilaya de Tlemcen afin d'aider financièrement le club phare de la cité des Zianides à honorer ses dettes,

notamment envers ses joueurs, estimée à 12 millions de dinars. Un responsable du WA Tlemcen a souligné que le dernier délai pour régler ces dettes est arrêté au 31 mars 2015 par la commission de règlement des litiges au sein de la Fédération algérienne de football (FAF), faute de quoi le club sera sanctionné.

Le wali de Tlemcen, Ahmed Saci Abdelhafid, qui a sollicité les entreprises pour aider le WA Tlemcen à sortir de cette crise, a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le niveau de gestion de cet ancien club de football menacé de relégation en division ama-

teur après une saison marquée par une instabilité à tous les niveaux. Le chef de l'exécutif a exigé des responsables du club de faire bon usage de l'argent octroyé à leur club et à améliorer leur niveau de gestion car, a-t-il rappelé «l'année dernière, le club avait reçu une aide financière importante et une année après il rencontré de grandes difficultés». Le WAT, actuellement relégable avec sa 14e place à sept journées de la fin du championnat de L2, risque le purgatoire alors qu'il y a quelques années, il jouait les premiers rôles en élite.

LIGUE 2 MOBILIS (24<sup>e</sup> JOURNÉE)

## L'occasion pour le leader de prendre un peu plus le large

La 24<sup>e</sup> journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue aujourd'hui, s'annonce à l'avantage du leader blidéen qui aura l'opportunité de prendre un peu plus le large en accueillant le WA

Tlemcen, un club sérieusement en difficulté depuis l'entame de la phase retour, au moment où le DRB Tadjenane recevra le RC Relizane dans un duel direct pour la 2<sup>e</sup> place.

L'USMB, solide leader avec six longueurs d'avance sur son premier poursuivant, le RCR, pourrait en effet creuser cet écart davantage, en disposant du WAT, premier club relégable, et accroître ainsi ses chances d'accès à seulement six journées de



la fin de la saison. De son côté, le DRBT, malgré l'absence du public en raison du huis clos pourrait profiter de l'avantage du terrain pour revenir à hauteur de son adversaire du jour, le RC Relizane (2<sup>e</sup>) qui le devance de trois points au classement. Une 2<sup>e</sup> place à laquelle pourrait prétendre même l'OA Médéa en cas de victoire à domicile face au CRB Aïn Fekroun, surtout si cette performance coïncide avec un faux pas des autres concurrents, car l'OM occupe une position tout aussi stratégique que celle du DRBT dans la course à cette 2<sup>e</sup> place. Le CA Batna (5<sup>e</sup>) et le MC Saida

(6<sup>e</sup>) restent en course pour la 3<sup>e</sup> place, considérée comme dernière billet pour la Ligue 1, mais pour conserver cet avantage, ils seront appelés à bien négocier leurs déplacements respectifs à Bousaïda et Koléa. Au milieu du tableau, le US Chaouia accueillera la JSM Béjaïa dans un duel qui sera fatal au vaincu, car se retrouvent pile dans la zone de turbulences, en compagnie de l'USMM Hadjout, l'ESM Koléa et l'infortuné AB Merouana qui lui semble déjà condamné au purgatoire.

Les rencontres débuteront à 15h00, suivant la programmation

de la LFP, sauf en ce qui concerne le duel CABBA - USMMH, dont le coup d'envoi sera donné à 16h00.

## Programme :

DRB Tadjenane - RC Relizane (à huis clos)  
AB Merouana - AS Khroub  
A. Boussâda - CA Batna  
CABB Arréridj - USMM Hadjout (à 16h00)  
ESM Koléa - MC Saida  
US Chaouia - JSM Béjaïa  
O. Médéa - CRB Aïn Fekroun  
USM Blida - WA Tlemcen

PROGRAMME  
Championnat d'Algérie amateur (24<sup>e</sup> journée)

## (GR. CENTRE)

## Demain (15h00)

JSD Jijel-USFBB Arréridj (Huis clos)  
RC Kouba-IBK El Kechna  
CRB Dar El Beïda - WA Boufarik  
IB Lakhdarria - MC Mekhadma  
WR M'sila - Paradou AC  
USM Chéraga - ES Berrouaghia  
USO Amizour - JS Hai El Djabel  
NARB Réghaïa - JSM Chéraga

## Classement :

	Pts	J
1. Paradou AC	44	23
2. RC Kouba	43	23
3. JSD Jijel	38	23
4. USFBB Arréridj	37	23
5. IB Lakhdarria	33	23
--. JSM Chéraga	33	23
--. USM Chéraga	33	23
8. CRB Dar El-Beïda	30	23
--. WR M'sila	30	23
10. JS Hai El-Djabel	29	23
11. USO Amizour	28	23
--. IBK El-Kechna	28	23
13. WA Boufarik	25	23
14. NARB Réghaïa	24	23
15. MC Mekhadma	22	23
16. ES Berrouaghia	20	23

## (GR. EST)

## Demain (15h00) :

MSP Batna-US Biskra (Huis clos)  
WAR Djamel - USM Annaba  
E. Collo - NC Magra  
ES Guelma - CR V-Moussa  
NRB Touggourt-MO Constantine  
USM Ain Beïda - JSM Skikda  
USM Khenchela-HB C. Laïd  
Hamra Annaba - AS Aïn M'lila

## Classement :

	Pts	J
1- JSM Skikda	47	23
2)- MO Constantine	39	23
3)- US Biskra	38	23
4)- USM Ain Beïda	36	23
-J NC Magra	36	23
-J Hamra Annaba	36	23
-J NRB Touggourt	32	23
-J HB C.Laïd	31	23
9)- MSP Batna	28	23
-J USM Khenchela	28	23
11)- CR V-Moussa	26	23
-J AS Aïn M'lila	26	23
13)- USM Annaba	25	23
-J ES Guelma	25	23
15)- E. Collo	22	23
16)- WAR Djamel	20	23

## (GR. OUEST)

## Aujourd'hui (15h):

ES Araba - SA Mohammadia

## Demain (15h00) :

IS Tighennif - CC Sig  
US Remchi - ES Mostaganem  
MB Hassasna - SCM Oran  
WA Mostaganem - JSM Tiaret  
SKAF Khemis - CRB Ben Badis  
RCB Oued Rhiou - GC Mascara  
OM Arzew - CRB Sendjas

## Classement :

	Pts	J
1. ES Mostaganem	47	23
- SCM Oran	47	23
3. OM Arzew	46	23
4. US Remchi	38	23
- JSM Tiaret	38	23
6. SA Mohammadia	34	23
7. GC Mascara	33	23
- CRB Sendjas	33	23
- WA Mostaganem	33	23
10. RCB Oued Rhiou	31	23
11. CC Sig	26	23
12. MB Hassasna	25	23
13. SKAF Khemis	24	23
- IS Tighennif	24	23
15. CRB Ben Badi	19	23
16. ES Araba	9	23

APS

## PROGRAMME DES RENCONTRES

Championnat d'Algérie inter-régions (23<sup>e</sup> journée)

## (GR. CENTRE-OUEST)

## Aujourd'hui (15h00) :

IB Mouzaïa - WAB Tissimsilt  
IRO.Naïl - CRB A.Oussera (Huis clos)  
ATMH Messaoud-ESB Dahnouni  
Hydra AC - CR Beni Thour  
SC Aïn Defla - FCB Frenda  
CRB Boukadir - ARB Ghribi  
USB Tissimsilt - IRBA.Eh D'jar  
MBH Messaoud-ORBO Fodda (11H)

**Classement :**

	Pts	J
1. CR Beni Thour	56	22
2. CRB Aïn Oussera	47	22
3. USB Tissimsilt	32	22
--. CRB Boukadir	32	22
5. Hydra AC	31	22
--. SC Aïn Defla	31	22
7. IRB Aïn El H'djar	29	22
8. ATMH Messaoud	28	22
--. FCB Frenda	28	22
--. ESB Dahnouni	28	22
11. IRB Ouled Naïl	27	22
--. ORB Oued Fodda	27	22
--. MBH Messaoud	27	22
14. ARB Ghribi	26	22
15. WAB Tissimsilt	24	22
16. IB Mouzaïa	22	22

## (GR. OUEST)

**Aujourd'hui (15h00) :**

HB El Bordj - ZSA Témouchent  
IRB Maghnia - CRB Bougrob  
IRB R'mel - MB Sidi Chahmi  
CRB Sfisef - NRB Béthioua  
JSG Abadla - JSE Abdelkader  
CRB Hennaya - ASB Maghnia  
CR Témouchent - SC Mécheria  
JS Sig - USM Oran

**Classement :**

	Pts	J
1. ASB Maghnia	51	22
2. CRB Bougrob	50	22
3. MB Sidi Chahmi	45	22
4. USM Oran	44	22
5. JS Emir Abdelkader	35	22
6. NRB Béthioua	29	22
- SC Mécheria	29	22
8. ZSA Témouchent	28	21
11. CRB Bougrob	24	22
12. IRB Maghnia	22	22
13. USB Hassi R'mel	21	22
14. JS Guir Abadla	19	21
- HB El Bordj	19	22
16. CRB Bougrob	8	22

## (GR. CENTRE-EST)

**Aujourd'hui (15h00) :**

US Béni Douala - IRB Berhoum  
JS Azazga - FC Bir El-Arch  
AS Bordj Ghedir - RC Bougrob  
ES El-Ghozlane - MB Rouissat  
CRB Ouled Djellal - CA Kouba  
WA Rouiba - OM Ruisseaux  
US Sétif - CRB Aïn Djassier  
RC Boumerdès - NRB Achir

**Classement :**

	Pts	J
1. RC Boumerdès	43	22
- US Sétif	43	22
3. US Béni Douala	40	22
4. IRB Berhoum	34	22
5. CRB Aïn Djassier	32	22
6. ASB Ghedir	31	22
--. OM Ruisseaux	31	22
- CRB Achir	31	22
9. CRB Djellal	29	22
10. FC Bir El-Arch	28	22
11. MB Rouissat	25	22
12. RC Bougrob	23	22
14. ES El-Ghozlane	21	22
- JS Azazga	21	22
16. CA Kouba	20	22

## (GR. EST)

**Aujourd'hui (15h00) :**

NT Souf - AB Barika  
ES Bouakal - IRB El-Hadjar  
ESB Besbes - MB Constantine  
US Tébessa - NRB Grarem  
NRB El-Kala - NRB Teleghma  
NRB Chréa - JS Pont-Blanc  
ASC Ouled-Zouai - IRB Robbah  
CRB Kais - WM Tébessa

**Classement :**

	Pts	J
1)- US Tébessa	57	22
2)- IRB El-Hadjar	48	22
3)- CRB Kais	36	22
-J NT Souf	34	22
-J NRB Teleghma	34	22
7)- NRB Grarem	30	22
-J IRB Robbah	30	22
9)- ESB Besbes	29	22
10)- AB Barika	25	22
(11)- ES Bouakal	24	22
12)- NRB Chréa	22	22
-J ASC Ouled-Zouai	22	22
14)- JS Pont-Blanc	21	22
15)- NRB El-Kala	20	22
16)- MB Constantine	16	22

## TROIS CLUBS ANGLAIS SUR TURAN

Arda Turan pourrait quitter l'Atletico Madrid cet été pour prendre la direction de la Premier League. Selon le Daily Star, trois clubs anglais feraient les yeux doux au joueur turc.

Il s'agit d'Arsenal, Manchester United et Liverpool.



## FALCAO PISTÉ PAR CHELSEA ET LIVERPOOL ?

Prêté par l'AS Monaco à Manchester United cette saison, Radamel Falcao n'a pas convaincu, loin s'en faut, et les Red Devils auraient décidé de ne pas lever l'option d'achat dont ils disposent sur l'attaquant international colombien.

Mais celui-ci pourrait malgré tout rester en Premier League.

En effet, le Tigre serait selon *The Sun* sur les tablettes de Chelsea et de Liverpool. Les Reds seraient plus intéressés par le profil de l'ancien Colchonero de Madrid, alors que les Blues ne verrraient en lui qu'une simple doublure dans l'optique de l'exercice 2015-2016.



## CUADRADO «JE DOIS ENCORE M'ADAPTER»

Le nouvel ailier de Chelsea a déclaré qu'il ne s'inquiétait pas de son temps de jeu limité à Chelsea car il est conscient qu'il doit encore s'adapter à la Premier League et au t...

Juan Cuadrado est arrivé à Londres cet hiver pour 23,3 millions d'euros en provenance de la Fiorentina. L'international colombien est arrivé à Chelsea pour combler le départ d'André Schurrle et avec l'espoir de se battre avec Willian pour une place de titulaire. Il n'a pour l'instant commencé que deux matchs de Premier League. Mourinho avait prévenu les fans qu'ils ne verraien pas le vrai Cuadrado avant la saison prochaine et qu'il lui faudrait profiter de la dernière partie de l'exercice en cours pour s'adapter au football anglais. L'entraîneur de Chelsea a déclaré : «C'est normal, de s'intégrer petit à petit. Il a besoin de temps. Je connais l'Italie et je sais les différences qu'il y a avec l'Angleterre. Sa formation, son développement, son expérience, tout s'est fait en Italie. Je pense qu'on verra le meilleur Cuadrado la saison prochaine.» Le joueur a aussi dit qu'il n'était pas inquiet de sa situation et conscient qu'il devait s'adapter aux demandes de l'entraîneur portugais avant d'avoir l'impact attendu.



## Bayern : 50 M€ pour De Bruyne ?

Selon le quotidien allemand *Bild*, les dirigeants bavarois ont l'intention de recruter la pépite belge Kevin De Bruyne (23 ans, 26 matchs et 9 buts en Bundesliga cette saison). Mais pas tout de suite. Le Bayern souhaite patienter jusqu'en 2016 pour s'offrir l'international belge et serait déjà prêt à dépasser 50 millions d'euros. Pour rappel, le VfL n'a pas l'intention de lâcher son joueur à moins de 60 millions d'euros l'été prochain alors que l'intérêt du PSG et de Manchester City est régulièrement évoqué.

## Benzema évoque sa talonnade

Après sa grosse performance lors du Clasico, le Français s'est confié à *Marca*. Il regrette la défaite de son équipe contre le Barça mais il est convaincu que le Real Madrid va se résigner.

«Quand il y a la confiance, c'est là que vous tentez ce genre de geste. Ça fait partie de mon jeu et ça a permis à Cristiano de marquer. Je continuerais à tenter ce genre de geste car je les affectionne. Une talonnade comme ça, c'est comme marquer un but, surtout pendant un Clasico. Tu l'apprécies autant parce que c'est aussi important de réussir une bonne passe qui amène un but.»



## Pellegrini ne rend pas les armes pour le titre

«Je ne pense qu'ils soient une machine à gagner. Je suis sûr que d'ici la fin de saison, toutes les équipes perdront des points. C'est donc important de gagner nos matches, pense le Chilien. Nous verrons bien ce qui se passe. Nous pouvons conserver notre titre. Ils doivent sentir la pression.» A l'issue de la 30<sup>e</sup> journée, les Citizens occupent la deuxième place avec six points de retard sur les Blues, qui comptent un match en moins. La mission de Manchester City s'annonce donc périlleuse.

## PETER CECH VEUT QUITTER CHELSEA

Gardien titulaire des Blues durant dix ans, Petr Cech vit très mal son rôle de doublure de Thibaut Courtois.

Une situation qui amène le gardien tchèque à vouloir changer d'air à l'issue de la saison. Dans un entretien accordé au média tchèque *iDNES*, Petr Cech s'en explique.

«J'avais l'habitude de jouer cinquante ou soixante matches par saison, pas quinze ou vingt. C'est une grande différence. Ce n'est plus un secret : je veux jouer plus. La situation reste inchangée. Ce sera résolu en fin de saison. Partir en janvier n'aurait pas été une bonne solution. Partir en été est plus propice même si vous ne savez jamais ce qui peut se passer. Je serai sous contrat la saison prochaine, donc ça dépend de mon club. Tout est entre ses mains.»



**44<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE  
L'INDÉPENDANCE  
DU BANGLADESH****Le Président  
Bouteflika affirme  
au président  
du Bangladesh  
sa détermination  
à diversifier les  
relations bilatérales**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de vœux au président la République populaire du Bangladesh, Mohammad Abdul Hamid, à l'occasion de la célébration du 44<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a affirmé sa disponibilité à poursuivre l'action commune pour l'intensification et la diversification des relations bilatérales.

«Il me plaît au moment où votre pays célèbre le 44<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel mes meilleures vœux de santé et de bonheur ainsi que davantage de progrès et de prospérité au peuple bengali frère», lit-on dans le message du Président Bouteflika.

«Je voudrais, en cette heureuse occasion, vous faire part de mon entière satisfaction du climat d'amitié qui empêche les relations établies entre nos deux pays et vous réitérer ma détermination à œuvrer de concert avec vous à l'intensification et à la diversification de nos relations bilatérales au mieux des intérêts de nos deux peuples frères», conclut le Chef de l'Etat.

**PARLEMENT - UIP****Le Parlement  
algérien prend part  
aux travaux de  
la 132<sup>e</sup> assemblée  
de l'UIP à Hanoï**

Une délégation parlementaire algérienne, conduite par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, prendra part aux travaux de la 132<sup>e</sup> assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), prévus à Hanoï (République socialiste du Viet Nam) du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril 2015.

Un débat général sur le thème «Les objectifs de développement durable: passer des mots à l'action» figure à l'ordre du jour de cette assemblée, a précisé jeudi un communiqué de l'APN.

«La cyber-guerre électronique: une grave menace pour la paix et la sécurité mondiale», «Définir un nouveau système de gouvernance de l'eau et promouvoir l'action parlementaire dans ce domaine» et «La souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et les droits de l'homme dans le droit international» sont les autres thèmes qui seront débattus au niveau de trois commissions permanentes.

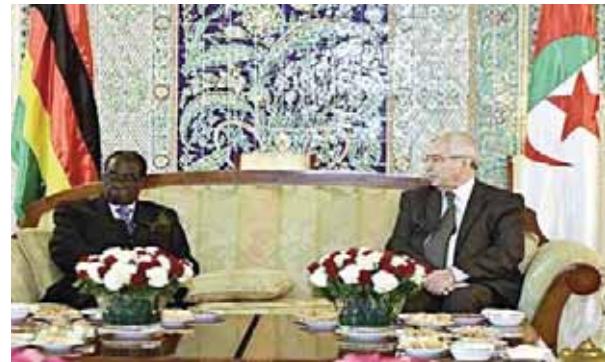
Les débats seront précédés par l'élection du président et des vice-présidents de la 132<sup>e</sup> assemblée de l'UIP et l'examen de demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée, a précisé la même source.

**ALGÉRIE - ZIMBABWE****Le Président Mugabe achève  
une visite d'Etat en Algérie**

Le président de la République du Zimbabwe, Robert Mugabe, président en exercice de l'Union africaine (UA), a achevé hier une visite d'Etat de trois jours en Algérie.

Le président zimbabwéen a été salué, à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président du Conseil de la nation, Abdellah Ben-salah, le Premier ministre, Abdemalek Sellal, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel.

Lors de cette visite, M. Mugabe a été reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a déclaré à l'issue de cette audience que l'Algérie et le Zim-



babwe œuvraient à contribuer au règlement des conflits en Afrique, à travers la mise en place de programmes au sein de l'Union africaine .

**L'Algérie et le Zimbabwe pour le règlement  
des conflits en Afrique à travers des programmes  
au sein de l'Union africaine**

L'Algérie et le Zimbabwe œuvrent à contribuer au règlement des conflits dans différentes régions d'Afrique à travers la mise en place de programmes au sein de l'Union africaine (UA), a indiqué mercredi soir à Alger, le président de la République du Zimbabwe, Robert Mugabe, qui est également président en exercice de l'UA.

«Face aux tentatives de déstabilisation et aux conflits que connaissent différentes régions d'Afrique, nous avons évoqué la possibilité pour nous (l'Algérie et le Zimbabwe) de contribuer au règlement de ces questions à travers la mise en place de programmes au sein de l'UA», a déclaré à la presse M. Mugabe au terme de son entretien avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Soulignant que les positions de l'Algérie et du Zimbabwe sont «identiques», il a précisé à ce propos avoir abordé avec le Président Bouteflika la question du Sahara occidental et les ef-

forts déployés par les Nations unies. Insistant sur la «contribution autant que possible» de l'Algérie et du Zimbabwe quant à la résolution des conflits en Afrique, le président en exercice de l'UA a prôné l'adoption d'une approche de manière à parvenir à des solutions durables. Pour ce qui est des relations bilatérales, il a souligné la «nécessité» pour les deux pays de continuer à raffermir les liens de coopération. Qualifiant les discussions entre les délégations des deux pays d'amicales et fraternelles, le président du Zimbabwe a relevé la possibilité de mettre en place des joint-ventures, des sociétés et des projets communs.

«Nous avons focalisé nos discussions sur les infrastructures, notamment la construction des routes, les chemins de fer à rénover ainsi que la possibilité de développer et de moderniser notre compagnie aérienne», a-t-il dit, ajoutant que les domaines de l'électricité et de l'énergie n'ont pas été en reste.

**La délégation algérienne organise une marche  
de soutien à la lutte des peuples sahraoui  
et palestinien**

La délégation algérienne participant au Forum social mondial (FSM) à Tunis a organisé hier, au complexe universitaire Ferhat Hachad qui abrite cette manifestation, une marche de soutien à la lutte des peuples sahraoui et palestinien.

La délégation algérienne composée notamment de représentants de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) et des associations de la société civile, a sillonné les pavillons réservés aux délégations étrangères, brandissant l'emblème national et les drapeaux palestinien et sahraoui et clamant l'arrêt des agressions israéliennes et le respect des droits de l'homme dans les territoires sahraouis.

**Forum social mondial: l'OUSA réitère  
son soutien à la cause sahraouie**

L'organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) a réitéré hier à Tunis son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'OUSA «réitère son soutien et sa solidarité avec le peuple sahraoui et avec les travailleurs sahraouis», a indiqué le représentant de cette organisation syndicale, Abdoulayé Lé-louma Diallo en marge d'une conférence sur «Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», organisée à l'occasion du 13<sup>e</sup>

Forum social mondial (FSM). Il a souligné la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination «conformément aux résolutions des Nations unies afin que soit parachevé le processus de décolonisation dans le continent africain», ajoutant que l'OUSA «œuvre à assurer les meilleures conditions aux travailleurs sahraouis qui subissent des exactions de toutes formes».

**Le Conseil fédéral suisse saisi pour l'extension du mandat  
de la Minurso aux droits de l'Homme au Sahara Occidental**

La Commission de politique extérieure du Conseil national suisse (CPE-N) déposera une motion chargeant le Conseil fédéral de ce pays de demander aux Nations unies d'étendre le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés, indique un communiqué de presse de cette commission. «La Commission a procédé à l'examen d'une pétition priant l'Assemblée fédérale (suisse) de s'engager auprès des Nations unies, en faveur de l'intégration dans le cahier des charges de la Minurso la surveillance des droits humains au Sahara occidental occupé», est-il mentionné dans le communiqué publié sur le site web du Parlement suisse. «Par 16

voix contre 3, la CPE-N a décidé de donner suite à cette pétition en déposant une motion chargeant la Conseil fédéral de demander aux autorités responsables de l'ONU l'extension du mandat de la Minurso à la surveillance des droits humains dans les zones occupées et dans les camps de réfugiés sahraouis», ajoute la même source.